LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5356 - SAMEDI 26 DÉCEMBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



CHAÎNES DE TÉLÉVISION NON AGRÉÉES

Grine rejette la logique du fait accompli

Page 24

Il est l'auteur d'un texte fondateur de la Révolution

AIT-AHMED, L'HOMME DE ZEDDINE







Dans la vie des gens, il y a ce quelque chose qui fait la grandeur ou la déchéance de l'homme ; il y a l'histoire, le parcours et les positions. Hocine Aït Ahmed était de ceux qui ont eu un parcours consistant, des positions constantes et enfin une histoire qui s'écrit avec un grand H tout au long de ces soixante-dix ans depuis les années 1940.

Lire notre dossier en pages 2,3,4 et 5







QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO



L'Appel de Londres, halte prédominante du parcours du Zaïm

Le plus célèbre opposant politique algérien n'a jamais cessé, depuis son évasion de la prison d'El Harrach et son installation en Suisse en 1966, de brocarder les régimes qui se sont succédé depuis juillet 1962 à Alger. Ses conférences sur le devenir de l'Algérie, tant sur les bords du Lac Léman, à Paris, à Bonn ou à Madrid, suscitaient un intérêt particulier.



D'abord pour la presse européenne, mais aussi pour les Algériens émigrés en Europe, en particulier des intellectuels berbérophones classés plutôt«à gauche». Mais il faut dire que la sortie jugée comme étant la plus importante dans le parcours de l'exilé politique reste le «Sommet» de Londres en 1985, qui avait réuni le fondateur du FFS et le défunt Ahmed Ben Bella, premier président de la République algérienne et, par la suite, président du Mouvement de la démocratie en Algérie (MDA). Les deux hommes ne s'aimaient pas, bien qu'ils fussent deux grands responsables du FLN de l'Algérie combattante. «Aït Ahmed était pragmatique. C'était un homme qui savait passer l'éponge pour la bonne cause. Pour faire avancer le processus de démocratie en Algérie en mettant la pression sur les dirigeants d'Alger», estime un journaliste d'un quotidien francophone d'Alger.

Notre interlocuteur, qui a eu à se frotter pendant des années au plus vieux parti d'opposition d'Algérie,indique que la rencontre de Londres ne pouvait avoir l'importance qu'elle a eue n'était la présence de deux grosses pointures de la Révolution algérienne.

Les deux «historiques» étaient contraints d'oublier leurs différends car affrontant un «adversaire» commun, mais tenant à préciser que leur action, essentiellement politique, était avant toute chose d'essence pacifique.

La Constituante, le crédo du FFS

Le communiqué qui a sanctionné leur réunion fait office d'un véritable livre blanc sur la démocratie en Algérie. En témoigne cet extrait qui relève que les signataires du communiqué (Aït Ahmed et Ben Bella) «tiennent à préciser qu'ils ne se présentent pas comme alternative de gouvernement ou équipe de rechange». «Le but étant d'animer une profonde dynamique politique en vue de la démocratisation des institutionset de la société algérienne».

La réunion de Londres fait ressortir que «la seule voie de salut pour l'Algérie est l'instauration d'un régime démocratique véritable» fondé sur les principes du respect des droits de l'homme, la tolérance, la liberté de conscience, le pluralisme idéologique et politique. Visionnaires, les deux compagnons du FLN historique avaient évoqué le «droit d'association, de constitution de partis politiques», à quatre ans seulement du vote de la Constitution de 1989 consacrant le multipartisme et ses «à côtés» telle la liberté de la presse, la liberté syndicale et la protection du droit de grève.

Hocine Aït Ahmed était resté constant dans sa vision politique, préconisant à chaque sortie médiatique la nécessité absolue d'aller vers une Constituante, «le prélude unique pour asseoir une démocratie pérenne en Algérie».

Pour lui, «c'est le pouvoir constituant qui définit le pouvoir constitué et non l'inverse. Le pouvoir constituant revient au peuple algérien». «L'élection au suffrage universel d'une Assemblée nationale constituante est l'unique source de légitimité. Il appartient à cette assemblée de doter le pays d'une Constitution.

Le respect des droits de l'homme et la promotion des libertés démocratiques doivent y être incorporés sous forme de lois fondamentales s'imposant tant aux gouvernants qu'aux citoyennes et citoyens», recommandait le chef du FFS, qui devait inclure cette manière de gouverner dans le communiqué commun cosigné avec Ahmed Ben Bella, sous résidence surveillée sous Boumediene et libéré ensuite par Chadli Bendjedid.

Ni Etat policier ni Etat intégriste

Après 23 ans d'exil, Aït Ahmed rentre en Algérie en décembre 1989. Après moultes péripéties, le FFS est finalement reconnu. À l'occasion de l'annulation du premier tour des élections législatives de 1991, Aït Ahmed met en garde contre le danger de voir les armes prendre le pas sur les urnes. Son parti organise, le 2 janvier 1992, la plus grande manifestation que la capitale ait connue depuis l'indépendance, avec pour credo «Ni État policier ni République intégriste». En juin 1992, une semaine avant l'assassinat de Mohamed Boudiaf, Aït Ahmed propose une conférence nationale destinée à promouvoir une sortie de crise sur le modèle sud-africain. Après l'assassinat de Boudiaf, le climat de terreur et le verrouillage total de la vie publique s'aggravant, Aït Ahmed préfère s'exiler pour continuer à mener son combat pacifiquement. **Djamel Zerrouk**

SELLAL : HOCINE AIT AHMED, UN "LEADER NATIONAL"

LE PREMIER ministre Abdelmalek Sellal a souligné que le défunt moudjahid Hocine Ait Ahmedest «un grand militant historique et un leader national». «C'est avec une grande affliction que nous avons appris le décès du militant historique et leader national, le moudjahid Hocine Ait Ahmed, puisse Dieu Tout puissant l'accueillir en Son vaste paradis», écrit M. Sellal sur sa page Facebook. «Face à cette épreuve, je prie Dieu d'accorder au défunt sa Sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis aux côtés de ceux qu'il a gratifiés de Ses bienfaits et entourés de Sa grâce éternelle et d'assister ses proches et compagnons de lutte», a ajouté M. Sellal.

UN ETAT CIVIL ÉTAIT SON AMBITION

L'un des derniers fidèles à l'esprit de la Révolution

L'ICÔNE de la lutte pour la démocratie en Algérie aurait pu devenir président de la République dès janvier 1992. A cette époque, le pays bouillonnait après la victoire écrasante des islamistes radicaux lors des législatives tenues une semaine plus tôt. En raflant les deux tiers des sièges de l'APN, l'ex-FIS promettait des jours sombres aux Algériens.

Certains de leurs dirigeants nous«conseillaient de changer nos habitudes vestimentaires».

Le défunt président Chadli Bendjedid subissait une forte pression. Il voulait rester légaliste jusqu'au bout, en s'adossant à un FLN réformé et moderniste sous la houlette de Mehri. Pour les partisans de la démocratie, le jeu valait la chandelle, même s'il comportait des risques majeurs. Mais ce jeu institutionnel s'est écroulé rapidement quand l'homme fort du moment, le ministre de la Défense Khaled Nezzar, imposa une autre feuille de route, un autre agenda.

C'est le fameux arrêt du processus électoral. Khaled Nezzar savait que la transition qu'il cherchait pour faire reculer les islamistes du pouvoir et remobiliser le peuple était de mettre sur le trône du palais d'El Mouradia un homme historique, une figure de la guerre de libération, une personnalité charismatique qui n'a jamais marchandé ses principes ou ses idéaux.

Le général révéla lui-même le fait : Aït Ahmed reçut cette proposition de succéder à un Chadli en voie de démission. C'était il y a exactement 23 ans. Le leader du FFS n'a pas hésité un seul instant. Il dira non. Il réagira même en organisant le 3 janvier une grande marche populaire pour exiger le maintien du deuxième tour. Pour Aït Ahmed, «l'espoir était permis et la démocratie n'a pas perdu encore». Au contraire, c'est «le coup d'Etat qui a créé le déficit démocratique».

C'est dans ce contexte grave et pesant qu'il brandit son fameux slogan : «Ni Etat policier ni Etat intégriste !». Dès lors que le FFS ne cautionnera plus le HCE (Haut-Comité d'Etat) présidé par feu Mohamed Boudiaf, autre historique qui sera assassiné plus tard, Aït Ahmed opta pour l'exil. Il essaya, notamment avec le regretté Abdelhamid Mehri alors SG du FLN, de rendre son parti comme une alternative politique sérieuse aux dérives sanglantes que connaissait le pays.

La violence s'installa et le terrorisme intégriste s'est mué diaboliquement en guerre civile. L'ouverture démocratique de 1989 est vite oubliée. Les institutions populaires s'écroulèrent les unes après les autres. Plus personne n'a de légitimité, plus aucune institution n'est légale. C'est dans ce contexte dramatique et de violence inouïe qu'Aït Ahmed tenta l'impossible : une réconciliation entre toutes les composantes de la société algérienne. C'est le fameux Contrat de Sant'Egidio de janvier 1995. Son pari de réunir les représentants de la classe politique nationale a failli réussir, n'était le revirement à la dernière minute de Mahfoudh Nahnah, chef dumouvement des Frères musulmans algériens, et de Louisa Hanoune du PT.

L'initiative dite «plate-forme de sortie de crise» recommande, entre autres, une période de transition, des négociations multiformes, un agenda électoral et un SMIG démocratique afin de préserver la pérennité de l'Etat algérien. D'ailleurs, son parti demeura encore fidèle à cet esprit de réconciliation et de recherche du consensus national. On connaît la suite. Le régime passa outre, en organisant ses propres élections présidentielles et en créant son propre parti, le RND. Ce n'est qu'en février 1999 qu'Aït Ahmed retourna au pays, se porta pour la première fois candidat aux élections présidentielles après les «garanties» de Liamine Zeroual. Victime d'un malaise cardiaque durant sa campagne électorale, il ne mettra pas fin à son ambition. Mais, à la veille du scrutin, il se retira de la course avec cinq autres candidats au profit du candidat Abdelaziz Bouteflika, dénonçant alorsun parti pris de l'armée.

Depuis, il retourna à son exil en Suisse, ne cachant point sa déception de voir sa patrie rater ce virage historique de la démocratie. Eternel combattant des libertés et des droits de l'Homme, Aït Ahmed signe en automne 2007 un projet politique avec Mehri et Mouloud Hamrouche, dans lequel ils tentent de proposer l'idée d'une sortie de crise et la recherche d'un consensus.Pour eux, le changement du système exige en urgence un bond politique majeur et pacifique avant qu'il ne soit trop tard. C'est d'ailleurs l'esprit de cette initiative des trois qui a inspiré encore en 2014 le FFS pour la tenue d'une conférence nationale sur le consensus.

C'est en 2012 qu'Aït Ahmed décida de se retirer de la scène politique en adressant une longue lettre à ses militants et cadres qui préparaient leur congrès. Fidèle à ses premiers engagements, la Constituante, la souveraineté nationale et les libertés citoyennes, Aït Ahmed a toujours considéré que le parachèvement de la Révolution de 1954 et ses sacrifices exigeaient l'avènement de la démocratie et un Etat civil vers lequel Bouteflika semble s'engager aujourd'hui. **Hani Rabah**



L'HOMMAGE DE BOUTEFLIKA À AÏT AHMED

Une sommité aux valeurs humaines et à la finesse politique inégalées

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a qualifié jeudi le défunt Hocine Aït Ahmed de « sommité dont les valeurs humaines, la finesse et l'intelligence politique inégalées « avaient « éclairé un pan de l'histoire du militantisme algérien et marqué de leur empreinte l'histoire de tous les mouvements de libération de par le monde «.



DR

Dans un message de condoléances adressé à la famille et aux proches du défunt, le président Bouteflika a écrit : «l'un des grands hommes de l'Algérie, un éminent militant et un dirigeant historique hors pair, le moudjahid Hocine Aït Ahmed vient de nous quitter, puisse Dieu Le Tout puissant l'accueillir en Son vaste paradis aux côtés de ceux qu'il a comblés de Ses bienfaits et entourés de Sa grâce éternelle «. « Louanges à Dieu, à la volonté duquel nous ne pouvons que nous résigner car nul n'est éternel. Mais il peine à l'Algérie de perdre une sommité de la trempe de Hocine Aït Ahmed dont les valeurs humaines, la finesse et l'intelligence politique ont éclairé un pan de l'histoire du militantisme algérien et marqué de leur empreinte l'histoire de tous les mouvements de libération de par le monde «, a poursuivi le chef de l'Etat.

«Dirigeant historique du Mouvement national et de la Révolution algérienne, le défunt intègre, à la fleur de l'âge, le Parti du peuple algérien (PPA) puis le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) où il perce rapidement en faisant preuve d'une intelligence vive et prompte et de beaucoup de bon sens, forçant ainsi l'admiration et le respect de ses compagnons qui se joignent à lui pour se frayer un chemin sur la voie de la libération, par la réflexion et la recherche des meilleures voies à même de lutter contre l'occupant», indique le texte. «Ce même occupant qui l'a persécuté, emprisonné et torturé sans pour autant entamer sa détermination et sa volonté à défendre sa cause juste.

Il poursuit dans les geôles sa lutte acharnée, mû par une foi inébranlable en la justesse de sa cause et par un courage héroïque, jusqu'à ce qu'il parvienne miraculeusement à s'évader de prison», a encore souligné le président.

«Jouissant de la liberté et d'une volonté plus forte, il poursuit sa lutte et se rend au Caire où il fonde le Bureau du Maghreb aux côtés d'autres leaders dont Lahbib Bourghiba, Allal El-Fassi, Salah Benyoussef et Mohamed Khider, qui ont par la suite pris les rênes de leurs pays après l'indépendance «, a-t-il rappelé. « Je ne saurais me consoler de la disparition de cet homme fidèle à sa patrie, soucieux de l'unité de sa Nation, courageux dans ses positions, attaché à ses principes, affable, constructif dans ses critiques, digne dans son opposition à l'égard de certains responsables dont il contestait le mode de gouvernance et la méthode de gestion.

Un homme qui se refusait à la surenchère et aux compromissions lorsqu'il s'agissait de questions cruciales intéressant sa patrie», a écrit le président de la République. « Je n'oublierai point son courage, ni sa bravoure et son charisme qui ont marqué les différents évènements liés à l'Histoire de l'Algérie, depuis l'Organisation spéciale (OS) qu'il a présidée à une période des plus sombres, jusqu'à ses positions courageuses et ses avis judicieux qui éclairaient les nombreuses rencontres et conférences internationales, en passant par son évasion des geôles du colonisateur, la fondation du bureau du Maghreb où il avait grandement contribué à faire connaître les pays arabes d'Afrique du Nord, le détournement par l'armée française de l'avion qui le transportait avec ses compagnons dans une opération de piraterie inédite, la menace qui pesait sur les frontières algériennes et qu'il a vite écartée en les défendant avec tout son attirail et ses hommes, son rôle dans le Gouvernement provisoire dont il devient membre alors qu'il est incarcéré et dans l'opposition où il fut une icône incontestée», a ajouté le chef de l'Etat. «Ni moi, ni le peuple algérien, ni l'Histoire n'oublierons le regretté Hocine Aït Ahmed qui s'était dévoué pour son pays, qui est resté fidèle à son peuple et a honoré le serment.

L'Algérie a perdu en la personne de Hocine Ait Ahmed un de ses grands hommes qui a accompli avec abnégation et dévouement son devoir de militant et de moudjahid», lit-on dans le message. «Le souvenir des hommes de la trempe de Aït Ahmed dont les actions et les réalisations profitent, telles des épis cultivés à travers le temps, aux générations successives, demeure gravé dans les mémoires et leur souvenir vivace dans les cœurs», a encore dit le chef de l'Etat.

S. N.

L'HOMMAGE DE LA LIGUE ARABE

Des personnalités nationales et politiques se recueillent à la mémoire du défunt

PLUSIEURS personnalités nationales et politiques ainsi que des représentants de la société civile continuaient hier d'affluer au siège du Front des forces socialistes (FFS) sur les hauteurs d'Alger, pour présenter leurs condoléances suite au décès du moudjahid Hocine Ait Ahmed. Ces personnalités ont tenu à saluer les qualités du défunt qui a voué sa vie à défendre les principes de la démocratie et l'Etat de droit. Le souvenir de leaders de la trempe de Hocine Ait Ahmed «restera à jamais gravé dans la mémoire algérienne», a déclaré a la presse Said Abadou, Secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), appelant les générations montantes à s'inspirer de ses idéaux. Le défunt «était attaché à ses positions et aux principes de la glorieuse révolution du 1er novembre», a-t-il ajouté. De son côté, le conseiller à la présidence de la République, Kame Rezzag-Bara a déclaré que le regretté fut «un militant des droits de l'Homme et le premier à réclamer la sécurité et la stabilité de l'Algérie et une Constitution démocratique où la souveraineté revient au peuple», et «à soutenir, aux côtés d'un groupe de militants, la création de la première Ligue des droits de l'Homme en Algérie». Me Mokrane Ait Larbi a, lui aussi, salué les qualités de ce militant qui, a-t-il dit, est «resté fidèle aux chouhadas et à la révolution du 1er novembre 1954». Le défunt, qui ne s'est pas contenté de lutter pour l'indépendance de l'Algérie, a milité pour la création d'un Etat démocratique et social qui respecte les droits et les libertés, a-t-il ajouté, appelant les générations montantes «à suivre son exemple».

Le secrétaire général de la Ligue arabe Nabil Al Arabi a rendu hommage à Hocine Aït Ahmed, un militant qui avait laissé son empreinte diplomatique lors de son séjour au Caire au temps de la révolution. « Avec le départ du militant Hocine Aït Ahmed, l'Algérie, la Nation arabe et les libres de ce monde perdent l'un des plus grands leaders qui ont fait éclater la guerre de Libération algérienne, la Révolution du million et demi de martyrs «, a affirmé Nabil Al Arabi, secrétaire général de la Ligue arabe. Dans un communiqué rendu public Nabil Al Arabi a présenté ses condoléances à l'Algérie, son président, son gouvernement et son peuple.

S. N.

IL EST L'AUTEUR D'UN TEXTE FONDATEUR DE LA RÉVOLUTION

Ait-Ahmed, l'homme de Zeddine

LARBI BEN M'HIDI, Didouche Mourad, Krim Belkacem, Mostefa Benboulaïd, Mohamed Khider, Mohamed Boudiaf, Rabah Bitat, Ahmed Benbella et Hocine Aït Ahmed : tous les «fils de la Toussaint» sont morts. Il ne reste plus que la mémoire que Ben M'hidi appelait de ses vœux avant d'être exécuté par le sanguinaire colonel Bigeard. Hocine Aït Ahmed, plus que nul autre depuis 1962, a personnifié l'ambition entêtée de réaliser le projet social qu'il avait conçu et l'opposition tenace nourrie par une connaissance «historique» des sensibilités nationales.

Il est l'homme du rapport de Zeddine : c'est dans ce document que se révèlent le futur fils de la Toussaint et le politicien déterminé et tenace d'après-indépendance. La Comité central élargi du PPA-MTLD de Zeddine -aujourd'hui dans la wilaya de Aïn Defla- en décembre 1948, succède à une vague d'hostilité anti-Kabyle et à des efforts rampants de la direction du parti de Messali Hadj d'escamoter la berbérité de l'Algérie en faisant remonter la naissance de la nation aux conquêtes arabes.

Ce rapport est d'une rare cohérence. Il est aussi considérablement documenté : il fait référence à tous les mouvements insurrectionnels algériens depuis l'antiquité (Jugurtha, Takfarinas, Abdelkader, El-Mokrani, etc.), à la Commune de Paris, à la révolution bolchévique, aux guerres patriotiques en Europe (Irlande, Yougoslavie, Grèce).

Le chef de l'OS, âgé alors de 22 ans, soutient que «la lutte de libération sera une vraie guerre révolutionnaire». Le jeune homme explique qu'il n'est pas question d'un soulèvement similaire à celui de 1871 lancé par Cheikh El Mokrani : les conséquences seraient trop funestes pour la population et, de toute façon, ce serait parfaitement inutile.

Sans jamais faire aucune référence religieuse ou linguistique, il montre clairement la voie à suivre pour le déclenchement d'une guerre révolutionnaire algérienne contre le colonialisme en se basant sur le fait que «les idées d'indépendance, de révolution et de démocratie forment la trame de l'opinion populaire «.

Il demande à la direction au parti de penser moins à construire des mosquées et des medersas qu'à investir en vue du soutien par la Ligue arabe dont les déclarations, à l'époque, étaient favorables au mouvement national. Ce rapport, en opposition radicale avec l'idéologie de la Ligue arabe et le Comité de Libération du Maghreb, est adopté à l'unanimité moins deux voix. Parmi les voix manquantes, celle de Messali Hadj qui s'est abstenu.

Les événements se précipitent : la fédération de France du parti messaliste adopte une motion à la majorité (28 membres sur 32) : rejet de l'Algérie arabe et musulmane au profit d'une Algérie algérienne.

La direction du parti réagit par la dissolution de la Fédération de France et en excluant certains membres «radicaux». Ce sont là les prémices de la «crise berbériste» de 1949 et des malentendus qui vont perdurer jusqu'à aujourd'hui. Le rapport de Zeddine constitue l'un des documents fondateurs de la Révolution algérienne et le premier grand texte théorique de la lutte de libération.

Kamel Mansari



OMNIPRÉSENT DANS L'HISTOIRE DE L'ALGÉRIE DEPUIS 1942

HOCINE AÏT AHMED OU LE RÉVOLUTIONNAIRE DIPLOMATE

Dans la vie des gens, il y a ce quelque chose qui fait la grandeur ou la déchéance de l'homme ; il y a l'histoire, le parcours et les positions. Hocine Aït Ahmed était de ceux qui ont eu un parcours consistant, des positions constantes et enfin une histoire qui s'écrit avec un grand H tout au long de ces soixante-dix ans depuis les années 1940.

En effet, la vie de l'enfant d'Aïn el-Hammam, en Grande Kabylie, traverse l'histoire contemporaine de l'Algérie depuis son adhésion au Parti du peuple algérien (PPA) interdit pourtant par l'administration coloniale durant la Seconde Guerre mondiale, et ce, jusqu'aux débats actuels sur la révision de la Constitution du pays en cette fin 2015. Et quand le hasard rencontre l'histoire, il n'est pas étonnant que Dda L'Hocine ait vu le jour dans le petit village d'Aït Yahia un certain 20 août 1926, trente ans jour pour jour avant le fameux congrès de la Soummam, qui donna un second souffle à la révolution algérienne déclenchée deux ans plus tôt par le groupe des Neuf dont faisait partie Hocine Aït Ahmed.

Activiste du PPA lors des événements du 8 mai 1945, le jeune Aït Ahmed comprend très vite les limites de l'action politique comme moyen de lutte contre le colonialisme. Lors du congrès clandestin du parti dirigé par Messali Hadj, Aït Ahmed propose déjà ce qui allait devenir l'Organisation spéciale (OS), groupe paramilitaire clandestin, bras armé du parti et catalyseur de la lutte révolutionnaire. Ainsi, lors de ce 1 premier congrès du PPA-MTLD qui s'est déroulé dans le quartier de Belcourt les 15 et 16 février 1947, Aït Ahmed a été désigné membre du bureau politique du PPA-MTLD chargé de la trésorerie du parti et aussi adjoint de Mohamed Belouizdad à la tête de l'OS. Il n'avait que 21 ans !

Le visionnaire de la lutte armée

Lors de la réunion du Comité central du PPA-MTLD à Zeddine (Aïn Defla) dans la dernière semaine de décembre 1948, le jeune Aït Ahmed présente un rapport complet sur l'OS, un rapport qui commence par la phrase suivante : «Nous nous proclamons un parti révolutionnaire. Le mot révolutionnaire est dans le propos de nos militants et de nos responsables.» Le propos résume la pensée de l'homme. Plus loin, Aït Ahmed écrira : «Depuis les événements de 1945, le patriotisme algérien a dépassé le stade de la prise de conscience des masses populaires. A travers notre parti et surtout le mouvement du Manifeste dont il fut l'animateur, le peuple algérien avait déjà exprimé sans équivoque la volonté d'être libre et souverain. La revendication nationale, la foi en la nation algérienne, les idées d'indépendance, de révolution et de démocratie forment la trame de l'opinion populaire.»

L'historien Mohamed Harbi, qui a publié ce rapport dans son livre Les archives de la révolution algérienne, commente le texte d'Aït Ahmed «Truffé de références à Clausewitz et à Liddle Hart, deux théoriciens de l'art militaire, ce document est l'analyse la plus cohérente et la plus radicale produite alors par un dirigeant algérien. Son contenu, prémonitoire à maints égards, révèle après coup le recul politique du PPA-MTLD entre 1949 et 1954, ainsi que les ravages occasionnés pendant cette période en son sein par la pensée réformiste».

Successeur de Belouizdad à la tête de l'OS entre fin 1947 et l'été 1949, Hocine Aït Ahmed subit de plein fouet la crise qui va secouer le PPA-MTLD et connue sous le nom de crise berbériste. Soupçonné par la direction du parti d'être le cerveau des berbéristes, Aït Ahmed est sondé par ses supérieurs. L'ancien président du GPRA, Benyoucef Ben Khedda, livre ce témoignage dans son ouvrage Les origines du 1er novembre 1954. «Quelle était l'attitude de Hocine Aït Ahmed que la Direction soupçonnait d'être le cerveau du berbérisme ? Afin de sonder ses intentions, elle lui dépêcha deux de ses membres : Ahmed Bouda et Mohammed Cherchalli qui eurent un entretien avec lui. Aït Ahmed répliqua en ces termes 'c'est là un complot de la Direction contre les responsables de la Kabylie'. Mis en demeure de prendre position pour ou contre le 'berbérisme', il demanda un délai de réflexion 'pour, dit-il, faire son enquête'. Il se rendit en Kabylie et, à son retour, il déclara aux mêmes délégués 'ce que vous m'avez affirmé est exact. Je me désolidarise de ces éléments (berbéristes)'».

Benyoucef Ben Khedda explique la suite des événements «Malgré ses dénégations, les soupçons continuèrent à peser sur lui. Aït Ahmed était alors le chef national de l'OS et le bureau politique ne pouvait le maintenir à un poste aussi vital. Il l'en éloigna, d'autant qu'il était recherché par la police coloniale. Pour sa sécurité il ne devait pas rester en Algérie. La Direction l'envoya au Caire, où il se joindra aux deux délégués du Parti Chadli Mekki et Mohamed Khider».

La diplomatie au service de la révolution

Cette déchéance que certains voulaient lui infliger sera en réalité le point de départ d'une nouvelle trajectoire pour Hocine Aït Ahmed, celle du diplomate au service de l'action révolutionnaire. Arrivant au Caire sous le faux nom de Saïd Farhi, l'homme sera, aux côtés de Khider, la cheville ouvrière d'un déploiement politico-diplomatique sans précédent pour le mouvement national en Algérie. A la conférence des partis socialistes asiatiques, en janvier 1953 dans la capitale birmane Rangoon, Aït Ahmed obtient une mention spéciale pour soutenir la lutte pour la libération du Maghreb. Un avant-goût asiatique de ce que sera deux ans plus tard la conférence de Bandoeng.

Infatigable, Hocine Aït Ahmed parcourt le Pakistan, l'Inde, Ceylan, la Birmanie et l'Indonésie pour installer des comités de soutien à l'indépendance de l'Algérie. Et ce n'est pas un hasard si les membres du Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA), et à l'apogée de la crise du PPA-MTLD en 1953-1954 le désigne, en compagnie de Mohamed Khider et d'Ahmed Ben Bella, au Caire depuis 1953, membre de la délégation extérieure de la future structure révolutionnaire qui allait déclencher la lutte armée.

En octobre 1954, Aït Ahmed est membre du Groupe des Neuf aux côtés de Ben Bella, Ben Boulaïd, Ben M'hidi, Bitat, Boudiaf, Didouche, Khider et Krim. Le Front de libération nationale (FLN) est créé, le déclenchement de la révolution prévu pour le 1er novembre 1954 et la délégation extérieure (Aït Ahmed, Ben Bella, Khider renforcé par Boudiaf) est chargée de plaider la cause algérienne dans les forums internationaux.

Le coup de maître sera incontestablement la participation de la délégation du FLN conduite par Aït Ahmed et M'hamed Yazid à la conférence de Bandoeng en avril 1955. La question algérienne sera discutée par les pays fondateurs du non-alignement : Egypte, Inde, Indonésie et Yougoslavie, et le droit à l'autodétermination des trois pays du Maghreb affirmé. En avril 1956, Aït Ahmed ouvre un bureau pour le FLN aux Nations unies. En septembre de la même année, la délégation française se retire des travaux de l'Assemblée générale de l'Onu après l'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour.

L'activisme diplomatique d'Aït Ahmed sera freiné net avec son emprisonnement par la France à l'occasion du détournement de l'avion qui transportait la délégation du FLN (Aït Ahmed, Ben Bella, Boudiaf, Khider et Lacheraf) le 22 octobre 1956 de Rabat à Tunis. Commencera alors l'épisode de la prison de Fresnes avant la libération du groupe après les accords d'Evian en mars 1962.

Le refus de l'unanimisme politique : le FFS

Ministre sans portefeuille des trois Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), Aït Ahmed soutiendra la légalité politique contre les manœuvres de l'Etat-major général de l'armée des frontières. Lors de la crise de l'été 1962, à la veille et au lendemain de l'indépendance du l'Algérie, Hocine Aït Ahmed refuse le clanisme, prélude selon lui à une guerre civile. Opposant au bureau politique de Tlemcen (émanation politique du groupe d'Oujda), Hocine Aït Ahmed plaide pour une Assemblée Constituante véritable récipiendaire de la légitimité populaire, dont devront être issues les institutions démocratiques de l'Etat algérien, avec l'élaboration souveraine de la Constitution de l'Algérie indépendante

La confiscation du pouvoir politique par Ben Bella et le groupe d'Oujda a précipité la crise. Hocine Aït Ahmed, Mohamed Boudiaf, Ferhat Abbas, Mohamed Khider quittent le navire. La répression s'abat sur les tenants de l'avis contraire à celui du duo Ben Bella-Boumediene.

Passé dans la clandestinité, Dda L'Hocine prend le maquis en Kabylie, fédère ce qui reste des wilayas historiques 3 et 4 (Kabylie et Algérois), s'appuie sur le colonel Mohand Oulhadj et tient la dragée haute à l'Armée nationale populaire. En septembre 1963, il crée le Front des forces socialistes (FFS), poursuit le combat pour le retour à la légitimité d'une Assemblée constituante. Les affrontements feront 400 morts dans les rangs des militants du FFS. Aït Ahmed ne succombera jamais aux sirènes du séparatisme ; il inscrit son combat dans une logique nationale unitaire, et le spectre de la congolisation sera évité.

Arrêté en octobre 1964, condamné à mort puis grâcié pour purger une peine de prison à vie, Aït Ahmed poursuivra, du fond de sa cellule, le combat pour la démocratie. Des négociations FLN-FFS aboutissent à un accord politique rendu public le 16 juin 1965. Trois jours plus tard, Boumediene renverse Ben Bella, l'accord est caduc. Hocine Aït Ahmed va s'évader de la prison d'El-Harrach le 1er mai 1966 ; direction la Suisse. Une nouvelle page dans la vie politique de Dda L'Ho va s'ouvrir, elle s'est fermée le 23 décembre 2015.

M'hamed Khodja

LA DÉPOUILLÉ ARRIVERA JEUDI PROCHAIN À ALGER

Ait-Ahmed enterré dans son village natal

LE DERNIER chef historique de la révolution algérienne et non moins leader incontesté du Front des Forces Socialistes, Hocine Aït-Ahmed, mercredi dernier à Lausanne (Suisse) sera enterré vendredi prochain dans son village natal, Ath-Ahmedh, commune d'Aït-Yahia, à côté de sa mère et de ses deux oncles paternels, en face du mausolée du vénérable Cheikh Mohand-Oulhocine.

La dépouille de « Da elHocine « sera rapatriée jeudi prochain et enterrée le lendemain, vendredi, dans son village natal a annoncé hier le premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS) Mohamed Nebbou. Et en attendant, l'arrivée de la dépouille de l'homme qui a consacré toute sa vie à l'Algérie, le siège du bureau fédéral du FFS de Tizi-Ouzou est, depuis l'annonce de la triste nouvelle, est « assiégé « par une véritable marée humaine.

En plus des simples citoyens, qui sont des milliers, à manifester leur affliction, l'ONM, les partis politiques comme le FLN, RND, PT, HAMAS pour ne citer que ceux-là, des syndicats, des organisations estudiantines, des associations culturelles et sportives, la représentation de la famille religieuse, plus exactement l'association des zaouias se reconnaissant dans la Tarika Errahmania, et tant d'autres forces vives de la nation se sont rapprochés de l'instance fédérale du FFS pour manifester leur douleur suite à la perte de Hocine Aït-Ahmed. En ce qui le concerne, le wali, Brahim Merred, a présenté ses condoléances hier dans la matinée. Il a même fait le déplacement jusqu'au siège du parti.

La journée d'hier a été également marquée, en guise d'hommage au défunt, par un rassemblement à la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, manifestation traduite aussi par des prises de parole.

De notre bureau, Saïd Tissegouine



LA MORT D'AÏT AHMED AURA-T-ELLE RAISON DU PARTI ?

Quel avenir pour le Front des Forces socialistes ?

Après tant d'années de combat et de militantisme, la mort de Hocine Aït Ahmed aura-t-elle raison des idéaux et des legs de l'homme ? De prime abord, deux visions émergent.



La disparition d'une des plus importantes figures emblématiques du mouvement révolutionnaire, mais surtout «le fondateur» de l'acte de l'opposition politique au pouvoir en Algérie pourrait, si l'on se réfère à l'engagement avant-gardiste de l'homme -sous-estimé au demeurant-, aboutir soit à une inhibition de toute force politique identique à celle dont il était porteur et qui lui a valu 50 années (1963-2013) de vain combat pour le rétablissement du processus démocratique énoncé dans la déclaration du Premier Novembre, soit à un déclic pour l'émergence d'une élite gravitant autour du noyau actuel du FFS ou bien issu d'un autre mouvement ou parti et dont la disparition de l'homme aura réussi à susciter l'éveil.

Il est en tout cas presque évident que la tâche ne sera pas de tout repos pour l'Etat-major actuel du plus vieux parti d'opposition, au regard du refus de toutes les forces politiques de «son» projet de sortie de crise.

D'aucuns s'accordent à dire qu'indiscutablement, la politique en Algérie est du domaine du pouvoir. Depuis le recouvrement de l'indépendance, hormis l'amère expérience post-événement 1988 et qui a vu l'émergence d'un bipolarisme politique dénoncé d'ailleurs en son temps par le défunt Aït Ahmed, aucun mouvement d'opposition n'a réussi à s'imposer. En effet, Aït Ahmed avait jugé dangereuse pour le pays l'opposition née après octobre 1988 entre le FIS dissous et le FLN en tant que parti du pouvoir, une opposition qui allait d'ailleurs dégénérer plus tard en une confrontation armée durant la décennie noire.

Cette expérience avait en tout cas permis au plus vieux parti d'opposition de sortir de sa clandestinité et le retour de son fondateur en 1990, lequel avait alors cru en une ouverture démocratique qu'il n'a cessé d'appeler depuis le recouvrement de l'indépendance et qui lui a valu d'être emprisonné et condamné à mort par le pouvoir de Benbella.

Face au contenu de la nouvelle Constitution qui plaçait le Front de libération nationale comme seul parti en Algérie, le défunt a osé la confrontation avec feu Ahmed Benbella en créant le Front des forces socialistes. Le parti, dont les objectifs avaient une visée d'une ampleur nationale, a été aussitôt étiqueté de régionaliste, d'autant que sa création a vu le jour sur les hauteurs du Djurdjura.

Orienté dès sa création vers la social-démocratie et tourné vers la laïcité, le parti a réussi à se faire un aura sur la scène internationale et à se placer dans le giron des grandes formations de gauche rassemblées autour de l'Internationale socialiste.

Conscient de l'enjeu qui allait engager le pays dans une voie démocratique, laquelle il avait en tout cas cru, le président du FFS prendra part à la première expérience pluraliste décidée alors par le pouvoir dirigé par feu Chadli Bendjedid.

Le parti réussit à décrocher 25 sièges sur les 231 remportés au premier tour au Parlement qui compte 430 sièges (les 199 restants devaient opposer les deux meilleurs candidats de chaque circonscription au second tour) lors des élections avortées de 1991 devant le FLN qui, lui, n'a récolté que 15 sièges d'une assemblée raflée par le parti dissous avec 188 sièges.

Le FFS troisième force politique

Le président du Front des forces socialistes s'opposera par la suite à l'arrêt du processus électoral décidé par le HCE après la démission du président Bendjedid et n'hésitera guère à qualifier la manœuvre de coup d'Etat avant de prendre part en 1995 à la réunion de Saint Egidio qui devait aboutir sur ce qui fut appelé le Contrat de Rome et qui essuya un niet catégorique des autorités.

Suivra alors une série de boycotts des élections aussi bien législatives que présidentielle notamment après le départ du président du parti pour la Suisse après l'assassinat en juin 1992 de son compagnon de combat Mohamed Boudiaf appelé à la rescousse de l'Etat pour diriger le Haut comité d'Etat(HCE).

Le président du FFS refusera par la suite de prendre part à l'élection présidentielle de 1995 remportée par Liamine Zeroual et continuera avec ses coparticipants à la réunion de Saint Egidio à appeler à un contrat national pour une sortie de crise.

Toutefois, Aït Ahmed postulera pour la présidentielle de 1999. Hocine Ait Ahmed sera malgré son retrait crédité de la quatrième place derrière Abdellah Djaballah et Mohamed Taleb Ibrahimi classé deuxième après Bouteflika.

Hormis les élections législatives de 1997 au cours desquelles le parti réussira à s'imposer comme troisième force politique après les partis du pouvoir (FLN et RND) et les islamistes (MSP et Ennahda), le parti refusera par la suite de participer aux élections présidentielles de 2004, 2009 et 2014 et des élections législatives de 2002 et 2007.

En 2012, le secrétariat national du parti alors dirigé par Ali Laskri, prendra part au élections législatives et remportera 27 sièges, confortant ainsi sa position en tant que troisième force politique.

Toutefois, le parti vivra des moments difficiles après les tiraillements qui le secoueront de l'intérieur. La plus vieille formation d'opposition vivra alors une instabilité à la tête de sa direction, notamment de 2007 à 2014. Sept secrétaires nationaux se relaieront ainsi à la tête du parti. Karim Tabbou de juillet 2007 à 2011 ; il sera alors remplacé par Ali Laskri avant que celui-ci se retire en juin 2013 en faveur d'Ahmed Betatache auquel succèdera, un peu plus d'une année plus tard, en août 2014, Mohamed Nebbou.

Le parti continue toutefois de brandir sa proposition de sortie de crise qui consiste en l'organisation d'une conférence consensuelle ouverte à toutes les parties acquises à cette cause. La diversification économique, le contexte international et régional en plus des demandes sociales urgentes sont autant d'éléments moteurs du choix décisionnel du parti de feu Hocine Ait Ahmed.

Amine B.

SUITE DE L'AFFAIRE DE L'AGRESSION D'UN POLICIER

14 jeunes arrêtés à Kouba

Quatorze personnes soupçonnées d'avoir un lien avec l'agression à l'arme blanche, lundi dernier, d'un policier assurant la surveillance de l'ambassade du Congo à Kouba, ont été arrêtées et entendues par la police, selon une source proche de cette affaire. Il y a cinq jours, un jeune policier assurant la sécurité autour de l'ambassade du Congo, à Kouba, sur les hauteurs d'Alger a été poignardé par arme blanche par deux individus avant d'être dépouillé de son arme. Les deux assaillants, un lycéen de 17 ans et un étudiant de 20 ans, ont été interpellés par les policiers. Le premier est natif du quartier d'Appreval, à Kouba, a été appréhendé immédiatement après l'agression, tandis que son acolyte, l'étudiant, a été interpellé 24 heures après également à Kouba. Quant au policier, qui a reçu trois ou quatre coups de couteau, il a été évacué en urgence à l'hôpital.» On suspecte que les deux assaillants ont agi à des fins terroristes. Les investigations menées par les enquêteurs de la DGSN ont permis, également, d'identifier 14 autres jeunes suspects âgés de 16 à 20 ans, qui seraient des membres d'une cellule dormante. Ces derniers ont été appréhendés lors d'une vaste opération menée à Appreval. Les policiers ont pu retrouver l'armé volée et ont découvert des tracts djihadistes. Selon les mêmes sources, les deux jeunes assaillants auraient reçu des ordres d'agir à partir des réseaux sociaux. Ce qui démontre, pour l'instant et en attendant que l'enquête des policiers révèle la suite de cette affaire, que fort probablement, il s'agit d'un acte prémédité. Cet acte perpétré dans la banlieue algéroise révèle, par ailleurs, l'extrême importance de la menace terroriste sur Alger comme ailleurs. Le terrorisme individuel peut se produire du moment que beaucoup de jeunes, endoctrinés par les discours religieux radicaux des recruteurs de Daech et d'Aqmi, peuvent agir contre les agents de l'ordre. L'acte de Kouba est un signe qui inquiète les enquêteurs. D'autres exemples concrets sont à signaler. Rappelons-le, durant les années 2006 à 2012, des recruteurs d'Al Qaida au Maghreb Islamique (Aqmi) avaient pu gagner la confiance de plusieurs jeunes des quartiers populaires d'Alger avant de les utiliser comme kamikazes pour perpétrer des attentats.. L'ex-GSPC (Groupe salafiste pour la prédication et le combat) avant qu'il devienne en 2006 Aqmi, avait longtemps investi dans les quartiers les plus démunis de la capitale pour recruter des jeunes égarés et sans emploi. Des quartiers où le taux de chômage est le plus élevé alors que la situation sociale des habitants est précaire. En 2007, les terroristes d'Aqmi avaient recruté des jeunes sans emploi dans des quartiers tels que Bachjarrah, Bourouba et Baraki, avant de les utiliser dans des attentats suicides.

F. Sofiane

AFFAIRE DE LA SONATRACH 1

Reprise du procès demain

AU LENDEMAIN de son installation à la tête du parquet général de la cour d'Alger, Brahmi El Hachemi a déclaré à la presse que le procs dit «Sonatrach1» est prévue durant l'actuelle session criminelle du tribunal d'Alger. La chambre d'accusation les a inculpés pour crimes et non pour des délits. L'affaire en question concerne, quant à elle, 19 prévenus dont quatre compagnies étrangères, à savoir Saipem, Contel Algérie et Funkwerk, poursuivies pour «corruption, augmentation injustifiée des prix en vue de bénéficier d'indus avantages».

Les autres prévenus dans cette affaire (7 sous les verrous et 12 en liberté) sont inculpés pour association de malfaiteurs, passation illégale de marchés publics, corruption, faux et usage de faux dans des documents comptables et administratifs et utilisation de la profession à des fins personnelles. Dans cette affaire, les mis en cause ont vu la chambre d'accusation valider l'acte d'accusation retenu en février 2013 par le juge d'instruction de la 9e Chambre du pôle judiciaire du tribunal de Sidi M'Hamed connu pour son expérience en matière d'instruire les affaires liées à la malversation. Pour rappel, les avocats de la défense notamment ceux constitués au profit de l'ex-patron de Sonatrach Mohamed Meziane, ont contesté l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation et avaient introduit un pourvoi en cassation devant la Cour suprême.

La Chambre d'accusation les inculpant pour «association de malfaiteurs», faisant ainsi basculer l'affaire de la correctionnelle vers la criminelle. La même instance a retenu les délits de «corruption, blanchiment et complicité dans dilapidation de deniers publics» à l'encontre d'une accusée, également poursuivie dans le cadre de l'affaire Sonatrach 2, qui vient d'être libérée, au même titre qu'un autre mis en cause, par le juge de la 9e Chambre du pôle judiciaire spécialisé de Sidi M'hamed, près la cour d'Alger, en raison de l'expiration du délai de détention en matière de délit. D'autres accusés sont inculpés pour le délit de «complicité dans la passation de contrat en violation avec la réglementation des marchés publics dans le but d'octroyer des avantages injustifiés». Par ailleurs, le programme complémentaire du tribunal criminel d'Alger s'étalera jusqu'à la fin du mois de janvier et comprends encore plus d'une centaine d'affaires du 206 au 296 procès.

Rédouane Hannachi

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 099802019121821

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 92/2015

Le Wali de Chlef représenté par le directeur des équipements publics lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation d'un groupe scolaire type D avec logement de fonction à Hay Foroussia/CHLEF répartis en lots séparés:

. **Lot n° 03 : Réfectoire et cuisine + Logement de fonction** (Terrassements - infrastructure - superstructure - revêtement - maçonnerie - enduit - peinture - vitrerie - menuiserie en bois et métallique - étanchéité - électricité - plomberie sanitaire - divers)

Ne peuvent soumissionner que les entreprises ou groupement d'entreprises ayant :

. Le Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, activité principale en **bâtiment**, catégorie « II et plus»,

. Ayant réalisé au moins un projet ou une partie de projet de catégorie « **A** ou plus» justifié par une attestation de bonne exécution des travaux délivrée par les maîtres d'ouvrage, obtenir les informations du dossier d'appel d'offres et retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des Equipements Publics, boulevard des Martyrs siège des trois (03) directions techniques à Chlef.

NB : Pour le groupement d'entreprises : le chef de file ainsi que tous les membres constituant le groupement doivent satisfaire obligatoirement les conditions d'éligibilité.

Les soumissions doivent être accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur à savoir:

I- Offre technique doit contenir :

1- Déclaration à souscrire renseignée, datée, signée et cachetée.
2- Déclaration de probité dûment renseignée, datée, signée et cachetée
3- Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité activité principale en bâtiment de catégorie « II et plus ».
4- Copie du numéro d'identification fiscal (NIF).
5- Copie de l'extrait de rôles apuré ou avec échéancier.
6- Copie des attestations de mise à jour : CNAS, CACOBATPH et CASNOS.
7- Copie de l'extrait du casier judiciaire N°03 en cours de validité lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
8- Copie de l'extrait du registre de commerce.
9- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux auprès des CNRC pour les sociétés commerciales dotées de personnalité morale de droit algérien.
10- Copies des bilans financiers des trois dernières années (2011-2012-2013) justifiés par copie des bilans fiscaux portant accusé de réception par les services des impôts compétents et visés par un Commissaire au compte ou un comptable agréé pour les personnes morales.
11- CPS (Clauses administratives et techniques) dûment renseignés en délai de réalisation, signée et cachetée.
12- L'instruction aux soumissionnaires dûment signée et cachetée.
13- Un planning d'exécution des travaux objet du marché avec délai de réalisation.
14- Attestation de références prouvant la réalisation du projet ou une partie du projet de catégorie «A ou plus», justifiée par des attestations de bonne exécution ou d'exécution des travaux délivrées par les maîtres d'ouvrages.
15- Moyens matériels justifiés par les copies des cartes grises et assurances en cours de validité et contrat de location notarié pour Matériel de location pour le matériel roulant et factures correspondantes conformes ou acte de vente notarié appuyé par le PV d'évaluation d'un expert ou d'un huissier de justice pour le matériel non roulant.
16- Moyens humains justifiés par copie des diplômes, la déclaration d'affiliation à la CNAS ou par la déclaration annuelle des salaires (DAS) ou contrat d'insertion des diplômes (CID), contrat de travail aidé (CTA) en cours de validité.

II) Offre financière doit contenir :

- Lettre de soumission (renseignée, signée et cachetée)
- Bordereau des prix unitaires (renseigné en chiffres et en lettres, signé et cacheté)
- Détail quantitatif et estimatif (renseigné, signé et cacheté)

Les offres techniques et financières (offre financière en double exemplaire une originale et une copie) doivent être déposées dans deux enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure unique fermée et anonyme portant la mention suivante :

«Avis d'appel d'offres national restreint» N° 92/2015
Réalisation d'un groupe scolaire type D avec logement de fonction
à Hay Foroussia/CHLEF
Lot n° 03 : Réfectoire et cuisine + Logement de fonction
«A ne pas ouvrir »

et adressée à Monsieur le Directeur des Equipements Publics, boulevard des Martyrs siège des trois (03) directions techniques à Chlef.

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (*BOMOP*). La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 14H00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit. La date d'ouverture technique et financière aura lieu à la date de dépôt des offres à 14H00. Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date des dépôts des offres.

N.B. : Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture technique et financière des plis qui aura lieu a la date indiquée ci-dessus au niveau de la salle des réunions de la direction des équipements publics de Chlef .

P/le directeur

Le Jeune Indépendant **du 26/12/2015 / ANEP N° 360 273**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA D'OUAGUNOUNE
COMMUNE DE TIMIZART
NIF 1508054050605

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT n°04/2015

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de TIMIZART lance un avis d'appel d'offres national ouvert en vue de la réalisation de l'opération ci-après :

«LOCATION DE BUS, MINI-BUS ET FOURGONS AMENAGES POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE A TRAVERS LES VILLAGES DE LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2016 EN LOTS SEPARES ».

Les transporteurs intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès du service technique communal ; contre paiement de la somme de 1000,00 Dinars.

Les offres techniques et financières accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité (photocopie dûment légalisée) doivent êtres contenues dans deux (02) enveloppes distinctes ne comporteront que les mentions suivantes :

. Enveloppe n° 01 : Offre technique
. Enveloppe n° 02 : Offre financière

I) Offre technique comprenant :

. Déclaration à souscrire remplie, signée cachetée et datée.
. Déclaration de probité remplie, signée cachetée et datée.
. Cahier des charges cacheté, daté et signé portant en sa dernière page la mention « Lu et accepté ».
. Registre du commerce ou statuts de la l'entreprise
. Références professionnelles
. Bilans financiers des trois dernières années
. Casier judiciaire (gérant de la société); en cours de validité.
. Pièces fiscales et parafiscales (Extrait de rôle, attestation de mise à jour CNAS, CASNOS) ;
. Le numéro d'identification fiscale (NIF).
. Références bancaires.
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale (SNC, EURL, SARL...)
- Moyens matériels dûment justifiés par des cartes grises, ou contrat de location notarié, ou PV de constat établi par huissier de justice.

II) Offre financière comprenant :

- La lettre de soumission remplie, cachetée, signée et datée
- Le devis quantitatif estimatif de l'offre, dûment signé par le soumissionnaire rempli, cacheté et paraphé.
- Le bordereau des prix unitaires rempli, cacheté signé et paraphé

NB : Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Les deux offres doivent êtres contenues dans une seule enveloppe anonyme adressée à Mr Le Président de L'A.P.C de Timizart et ne doit comporter que la mention suivante :

« Appel d'offres national ouvert, soumission à ne pas ouvrir pour la réalisation de l'opération ci-après :
«LOCATION DE BUS, MINI-BUS ET FOURGONS AMENAGES POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE A TRAVERS LES VILLAGES DE LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2016 EN LOTS SEPARES »

L'offre doit être déposée au niveau du service technique communal de Timizart. La date limite pour le dépôt des offres est fixée à 10h00, dix (10) jours après la date de publication sur les quotidiens nationaux et/ou *le BOMOP*.

L'ouverture des plis se fera le jour même à 10h30 au siège de la commune. Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à cette séance qui se tiendra le dernier jour de la date limite de dépôt des offres à 10h30. Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 100 jours à compter de la date de dépôt des offres.

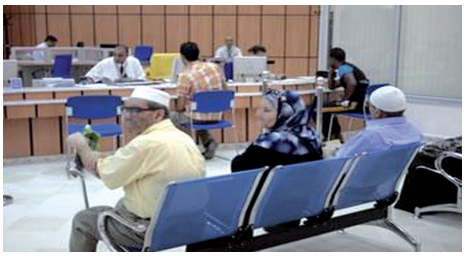
Le président de l'Assemblée populaire communale

Le Jeune Indépendant **du 26/12/2015 / ANEP N° 360 280**

RETRAITÉS MALADES CHRONIQUES

Gratuité des analyses et de l'imagerie médicales dès 2016

Les retraités souffrant de maladies chroniques bénéficieront de la gratuité des analyses et de l'imagerie médicales dans le cadre du système tiers payant, à partir de l'année 2016, a indiqué le directeur général de la sécurité sociale au ministère du Travail, de l'Emploi, et de la sécurité sociale, Djaouad Bourkaib.



«A partir de 2016, la convention entre la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) et les praticiens médicaux sera actualisée pour améliorer l'accessibilité aux soins, pour les retraités malades chroniques, notamment ceux à faible revenu en leur permettant de bénéficier gratuitement des consultations et des actes médicaux essentiels pour le suivi de leur maladie», a précisé le DG de la sécurité sociale au ministère.
Il s'agit notamment, d'élargir la convention aux laboratoires d'analyses médicales et aux centres d'imagerie médicale dans le cadre de la prise en charge du protocole annuel de soins établi par le médecin traitant au profit de cette catégorie de retraités, a fait savoir Djaouad Bourkaib
Ce protocole devra définir les modalités de suivi du patient au cours de l'année, avec la précision de la périodicité des consultations et des examens complémentaires à effectuer (actes médicaux, radiologiques et biologiques).
Par ailleurs, la révision de cette convention vise à garantir «une plus grande proximité entre la sécurité sociale et les praticiens médicaux conventionnés pour l'amélioration de la qualité des soins, une meilleure maîtrise des dépenses de santé et la lutte contre les abus multiformes en matière de soins de santé», selon le même responsable.
M. Bourkaib a fait savoir que l'actualisation de cette convention se fera en concertation avec les représentants des organisations professionnelles et l'ordre des médecins en tenant compte des équilibres financiers des organismes de la sécurité sociale.

PYROTECHNIQUES

Mise en garde contre l'impact sur la santé et la qualité de l'air

LE CENTRE de développement des énergies renouvelables (CDER) met en garde contre les effets négatifs d'un usage excessif des produits pyrotechniques non seulement sur la santé humaine mais aussi sur la qualité de l'air. Lors des opérations effectuées pour mesurer les taux de carbone-suie (ou carbone noir), de l'ozone, du méthane et d'autres composés organiques volatils au niveau de l'observatoire atmosphérique du CDER de Bouzaréah (Alger), «il est constaté des concentrations anormalement élevées, dépassant les normes, lors de la fête du Mawlid Ennabaoui ou dans d'autres occasions comme les matchs de football», générées par l'usage massif des produits pyrotechniques, indique le directeur de ce centre, Noureddine Yassaa.
Selon ses explications, le carbone noir associé à ces composés organiques volatils «sont connus pour leurs effets néfastes sur la santé humaine, provoquant, entre autres, des inflammations, des maladies respiratoires et le cancer des poumons». De surcroît, il observe que les niveaux de pollution atmosphérique, causée par l'utilisation exagérée des produits pyrotechniques, sont fréquemment plus élevés dans les quartiers populaires de la capitale et des grandes villes du pays. «Les teneurs détectées au niveau de l'observatoire de Bouzaréah, qui sont déjà assez élevées, sont, de loin, plus faibles que celles qui sont mesurées dans les quartiers populaires d'Alger et des grandes villes du pays», relève-t-il.
«Les produits pyrotechniques provoquent non seulement des risques de santé publique mais ils rendent l'air que nous respirons très toxique», prévient-il.
C'est dans ce sens qu'il préconise le renforcement des mesures de prohibition de l'importation et de vente de ces produits.

SELON UNE ÉTUDE

Baisser la tension «normale» des sujets à risque pourrait sauver des vies

TRAITER avec des médicaments antihypertenseurs des patients à haut risque d'avoir un infarctus ou une attaque cérébrale (AVC), même si leur tension artérielle est considérée comme normale, permettrait de sauver des millions de vies, selon les auteurs d'une étude publiée jeudi.
L'hypertension artérielle, principale cause de maladie cardiaque et d'AVC, affecte plus d'un milliard de personnes dans le monde, et en tue 9,4 millions chaque année.
L'avantage de diminuer une pression artérielle élevée est bien établi. Mais l'incertitude demeure sur l'opportunité de traiter les personnes avec des pressions sanguines plus faibles, mais affectés de certaines pathologies (rénales, diabète, antécédents cardiaques...)
Globalement, chaque réduction de 10 mmHg (millimètre de mercure) de la pression artérielle systolique (le premier chiffre, le plus élevé de la tension) réduit les risques d'attaques cardiaques d'environ un cinquième, et, d'accident vasculaire cérébral et d'insuffisance cardiaque d'environ un quart, et le risque de décès, toutes causes confondues, de 13%, selon l'étude, basée sur 123 essais publiés entre 1966 et juillet 2015, impliquant plus de 600.000 personnes. Ces «résultats montrent clairement que le traitement de la pression artérielle afin de l'abaisser à un niveau inférieur à celui actuellement recommandé pourrait réduire considérablement l'incidence des maladies cardiovasculaires et potentiellement sauver des millions de vies», estime le professeur Kazem Rahim (Université d'Oxford), responsable de l'étude parue dans la revue médicale britannique The Lancet.
«Nos résultats apportent un solide soutien à une réduction de la pression artérielle systolique à moins de 130 mmHg (13)», notent les chercheurs qui plaident pour traiter tous les patients à haut risque d'avoir une crise cardiaque ou un AVC, et indépendamment de leur pression artérielle en début du traitement.
Ils appellent à une révision urgente des directives actuelles concernant la pression artérielle, y compris celles émises par la Société européenne de l'hypertension, qui a récemment assoupli les objectifs de pression artérielle à atteindre de 130/85 mmHg (correspondant au 13/8,5 en langage courant) en les relevant à 140/90 (14/9), et même à un peu plus pour les personnes âgées. Selon l'American Heart Association, une pression «normale» est inférieure à 120/80, et devient élevée à partir de 140/90.
Puisque l'abaissement énergique de la pression artérielle semble sûr et bénéfique pour les patients, il n'y a aucune raison de ne pas l'appliquer à ceux qui sont à haut risque» de complications cardiovasculaires, estime le professeur Stéphane Laurent (Université Paris Descartes) dans un commentaire accompagnant l'article.
Il relève toutefois que l'étude n'évalue pas l'effet des cocktails thérapeutiques antihypertenseurs de plus en plus couramment prescrits.



SELON UNE ÉTUDE

De graves séquelles observées chez les survivants d'Ebola

DE GRAVES séquelles ont été fréquemment observées chez les survivants d'Ebola, comme l'altération de la vue ou de l'audition, et de l'arthrite, des mois après leur sortie de l'hôpital, révèle une étude publiée dans une revue médicale spécialisée, The Lancet Infectious Diseases.
Cette étude est la première réalisée à partir des résultats des examens cliniques des patients et mesurant précisément l'ampleur de ces séquelles, selon ses auteurs.
Ces recherches ont été menées à partir des données de la clinique des survivants d'Ebola à Port Loko en Sierra Leone, l'un des pays d'Afrique de l'Ouest les plus durement touchés par l'épidémie apparue en décembre 2013. Les études scientifiques sur les séquelles des survivants étaient jusqu'à
présent limitées, la recherche s'étant concentrée quasi exclusivement sur la lutte contre le virus et la mise au point d'un vaccin. L'OMS avait observé dès l'année dernière que de nombreux survivants présentaient des complications, évoquant un «syndrome post-Ebola». Au total, 277 survivants (dont 57% de femmes) ont été examinés pour cette étude entre le 7 mars et le 24 avril, quatre mois en moyenne après leur guérison. 76% souffrent d'arthrite, 60% de problèmes de vue, 18% d'une inflammation à l'oeil (menaçant potentiellement la vue) et 24% des troubles de l'audition comme les acouphènes.
Les auteurs de l'étude, dont John Mattia, l'un des rares ophtalmologistes de Sierra Leone, font l'hypothèse que si le virus Ebola disparaît rapidement de la plupart des fluides du corps après guérison, il peut persister des «sites sanctuaires» dans les yeux ou les testicules.
L'OMS avait annoncé en avril que des traces du virus avaient été découvertes dans le sperme d'un homme, six mois après sa guérison.
Les chercheurs évoquent aussi une possible corrélation entre la quantité de virus présente chez les malades et l'ampleur des complications observées après la guérison. En d'autres termes, plus le virus serait virulent, plus les séquelles, en particulier oculaires, seraient importantes. «Ces recherches soulignent la nécessité d'un suivi précoce des survivants d'Ebola et l'urgence d'inclure des soins oculaires dans les systèmes de santé des pays d'Afrique de l'Ouest», concluent les auteurs.
Ils reconnaissent toutefois ne pas avoir de base de comparaison avec un groupe de patients non infectés par Ebola. Ils n'ont pas non plus pu mesurer avec précision les troubles auditifs, en l'absence du matériel nécessaire.
Le virus Ebola a fait plus de 11.300 morts sur près de 29.000 cas depuis décembre 2013, essentiellement en Afrique de l'Ouest.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA D'OUAGUNOUNE
COMMUNE D'AIT AISSA MIMOUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/2015

Le président de l'Assemblée populaire communale d'Ait Aissa Mimoun lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation de l'opération suivante : **«LOCATION DE BUS, MINI-BUS ET FOURGONS AMENAGES POUR LE TRANSPORT DES LYCEENS ET COLLEGIENS A TRAVERS LES VILLAGES DE LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2016».**
Lot N° 01 : AKAOUDJ CENTRE-LYCEE TIPLAKINE - **Lot N°02:** AKAOUDJ VOUCHOUVA-LYCEE TIPLAKINE - **Lot N° 03:** AKAOUDJ AKHRIB AZZA -LYCEE TIPLAKINE - **Lot N° 04:** AKAOUDJ THOUZALT -LYCEE TIPLAKINE - **Lot N° 05:** TAHANOUTS- LYCEE TIPLAKINE - **Lot N° 06:** IGHIL BOUCHENE CENTRE- LYCEE TIPLAKINE - **Lot N° 07:** IGHIL BOUCHENE AGHRIB- LYCEE TIPLAKINE - **Lot N° 08:** AIT BRAHEM- LYCEE TIPLAKINE - **Lot N° 09:** MENDJAH UFELLA-LYCEE TIPLAKINE - **Lot N° 10:** MENDJAH CENTRE -LYCEE TIPLAKINE - **Lot N° 11:** AGOUNINAMEUR CENTRE-LYCEE TIPLAKINE - **Lot N° 12:** AGOUNI NAMEUR IHOUNA-LYCEE TIPLAKINE - **Lot N° 13:** BOUSSOUAR-LYCEE TIPLAKINE - **Lot N° 14:** IFOUZAR- LYCEE TIPLAKINE - **Lot N° 15:** LAKHALI-LYCEE TIPLAKINE - **Lot N° 16:** TIGHILT GUAGHZAR-LYCEE TIPLAKINE - **Lot N° 17:** AKAOUDJ-LYCEE TIZI OUZOU - **Lot N° 18:** IGHIL BOUCHENE-LYCEE TIZI OUZOU - **Lot N° 19:** AGOUNI NAMEUR-LYCEE DJEBLA - **Lot N° 20:** LAKHALI-LYCEE DJEBLA - **Lot N° 21:** IMEKECHRENE-LYCEE TIPLAKINE - **Lot N° 22:** TIZI -CEM AKAOUDJ - **Lot N° 23:** DHALOUTH-CEM AKAOUDJ - **Lot N° 24:** AKHRIB AZZA-CEM AKAOUDJ - **Lot N° 25:** TALA GAHIA-CEM TALA ILLILANE - **Lot N° 26:** IGUER L'MAIZ-CEM TALA ILLILANE - **Lot N° 27:** ELHARA UFELLA-CEM TALA ILLALNE - **Lot N° 28:** AGARMIOU-LYCEE TIPLAKINE - **Lot N° 29:** SAHRIDJ- LYCEE TIPLAKINE
Les prestataires intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de la commune d'Ait Aissa Mimoun ; **contre** paiement de la somme de **1000,00 Dinars** représentants les frais d'impression. Les offres doivent être accompagnées des pièces fiscales et parafiscales ainsi que des pièces réglementaires suivantes :
I) Offre technique comprenant :
. Déclaration à souscrire remplie, signée, cachetée et datée.
. Déclaration de probité remplie, signée, cachetée et datée.
. Le cahier des charges dûment renseigné, paraphé et signé et la mention « Lu et accepté » à la dernière page.
. Registre du commerce
. Carte grise
. Extrait de rôle apuré ou avec échéancier
. Original du casier judiciaire du gérant datant de moins de 03 mois
. Attestation de mise à jour CNAS et/ou CASNOS
. Le numéro d'identification fiscale (NIF)
. Références bancaires
. Autorisation de transport (ligne d'exploitation).
II-) Offre financière comprenant :
. La lettre de soumission remplie, cachetée signée et datée.
- Le devis quantitatif estimatif de l'offre, dûment signé, cacheté et paraphé.
- Le bordereau des prix unitaires rempli, cacheté signé et paraphé.
Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, termes, spécifications figurant au cahier des charges.
Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.
Les offres doivent être séparées, l'enveloppe principale doit contenir deux enveloppes scellées : Première enveloppe intérieure : offre technique ; Deuxième enveloppe intérieure : offre financière.
Les offres sous triple pli scellées seront adressées à Mr Le Président de L'A PC d'Ait Aissa Mimoun
« Soumission à ne pas ouvrir»
« Avis d'Appel d'offre national ouvert N° 02/2015
Opération : LOCATION DE BUS, MINI-BUS ET FOURGONS AMENAGES POUR LE TRANSPORT DES LYCEENS ET COLLEGIENS A TRAVERS LES VILLAGES DE LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2016 ».
La date limite pour le dépôt des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'Appel d'offre dans *le BOMOP* ou la presse à 09h30 L'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu le même jour en séance publique au siège de la commune d'Ait Aissa Mimoun à 10h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois mois. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers.

Le président de L'APC

Le Jeune Indépendant **du 26/12/2015 / ANEP N° 360 293**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Tiaret.
Daira d'Oued Lili
Commune de Sidi Ali Mellal.
N° FC : 0984.1404.90183.26
N° : 04 / 2015

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Le Président de l'APC de la commune de Sidi Ali Mellal, lance un **avis d'appel d'offres national ouvert** relatif à la réalisation du projet :
Réalisation du réseau d'assainissement au village Azioua- PCD 2016
Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du siège APC de Sidi Ali Mellal, contre paiement d'une somme de : 3.000,00 DA (frais d'impression)
Les offres devront être scindées en deux parties :

Offre technique :
01- Le cahier des charges signé et paraphé selon le modèle présenté
02- Déclaration à souscrire signée et datée selon le modèle présenté
03- Déclaration de probité signée et datée selon le modèle présenté
04- Registre du commerce.
05- Certificat de qualification professionnelle.
06- Attestations de mise à jour (CNASAT, CASNOS, CACOBATH) .
07- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier.
08- Casier judiciaire du signataire datant de moins de trois mois.
09- Attestations de références professionnelles de l'entreprise justifiées.
10- Bilans financiers des trois dernières années (2012-2013-2014) dûment certifiés par le Commissaire au compte et visés par les services des impôts compétents.
11- Références professionnelles (attestations de bonne exécution du projet des trois dernières années 2012-2013-2014) délivrées par les Maîtres d'ouvrages
12- Liste des moyens humains et matériels destinés aux projets justifiés.
13- Numéro de l'identification fiscale (NIF)
14 Justification du dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales (pièce éliminatoire)
15- statut de l'entreprise pour les personnes morales.

Offre financière :
01- Lettre de soumission selon le modèle présenté datée et signée
02- Bordereaux des prix unitaires. Selon le modèle présenté, daté et signé
03- Devis quantitatif et estimatif. Selon le modèle présenté, daté et signé
04- Planning et délai de réalisation des travaux (Signé et daté)

Les soumissions doivent être déposées au niveau de la commission d'ouverture des plis sous double enveloppe, l'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne portant que la mention suivante :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
Projet : Réalisation du réseau d'assainissement au village Azioua-PCD 2016
A NE PAS OUVRIR
La date limite de dépôt dos offres est fixée à (21) vingt et un jours à partir de la première date de parution dans les journaux nationaux.
La date limite de dépôt des plis techniques et financiers est fixée pour le dernier jour de délai de préparation des offres à 13h00, le présent avis tenant lieu de convocation aux soumissionnaires de se présenter à la séance publique de la commission d'ouverture des plis le même jour cité ci-dessus.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **121 jours**

Le président de l'APC

Le Jeune Indépendant **du 26/12/2015 / ANEP N° 360 273**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME
HOSPITALIERE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
NIF N° 408016000016049

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 27/ DSP/ 2015 POUR LA REALISATION D'UNE POLYCLINIQUE A M'HAMDIA (OULED CHEBEL)- ALGER

La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger lance un appel d'offres National restreint pour le **projet de réalisation d'une Polyclinique A M'hamdia (Ouled Chebel)-Alger.** Le présent avis d'appel d'offres national restreint s'adresse aux entreprises qualifiées en bâtiment, comme activité principale, catégorie III ou plus ayant le code : 331(3110) du 1 au 11. Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres sont appelées à retirer le cahier des charges apuré de : La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger, sise-35 chemin Fatma Zohra Melik ex Bobillot, Alger. Les soumissions, accompagnées obligatoirement des pièces en cours de validité exigées par la réglementation en vigueur, contiendront deux (02) offres: l'offre technique et l'offre financière fermées et cachetées dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme portant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 27/ DSP/ 2015
Réalisation d'une Polyclinique M'hamdia (Ouled Chebel)-Alger.
SOUMISSION A NE PAS OUVRIR
1- Une offre technique qui contient :
. La déclaration à souscrire selon modèle joint au cahier des charges.
. La déclaration de probité selon modèle joint au cahier des charges.
. Le cahier des charges paraphé par le soumissionnaire.
. Copie du certificat de qualification et classification professionnelles catégorie III ou plus.
. Et toutes les pièces citées dans l'article 15 du cahier des charges
. L'offre financière qui contient :
. La soumission selon modèle joint au cahier des charges.
. Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire.
. Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire.
Les offres doivent être adressées à la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger. La durée de préparation des offres est fixée à **30 jours,** à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans *le BOMOP* ou dans les quotidiens. La date de dépôt des offres correspond, au dernier jour de la durée de préparation des offres, à 12H00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôt et d'ouverture est reporté au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu à la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger, le jour du dépôt des offres à 13h 00. La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

Le Jeune Indépendant **du 26/12/2015 / ANEP N° 360 300**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
WILAYA DE GHARDAÏA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF 000247015005258

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Projet : réalisation d'un établissement de rééducation de 500 détenus à Ghardaïa

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la Direction des équipements publics de la wilaya de Ghardaïa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint paru dans les quotidiens nationaux notamment : *EL CHAHED* du 27/09/2015 et *Le Jeune Independent* du 27/09/2015 relatif au projet indiqué ci- dessus, après analyse et évaluation des offres en date du 13/07/2015 et conformément aux critères du cahier des charges le 24/05/2015 sous le N° 143/2015, les travaux ont été attribués provisoirement comme suit :

TRAVAUX	E.T.P **retenue et le NIF**	**Montant (TTC) avant correction**	**Montant (TTC) après correction**	**Note de l'offre technique**	**Délai**	**OBS**
Lot 04: BLOC "Q" MAGAZINS BLOC"P" PIQUET D'ALERTE R+I BLOC "O" ADMINISTRATION BLOC "W" REFECTOIRE FOYER BLOC "U" ACCUEIL VISITEURS BLOC"R" LOGEMENTS D'ASTREINTE BLOC "S" VILLA D'HOTE POSTES 0E GARDE ET CONTROLE RESEAU ALIMENTATION EN EAU POTABLE (AEP) INCENDIE ET ARROSAGE RESEAU ASSAINISSEMENT ELECTRICITE GROUPE ELECTROGENE LOCAUX CHAUFFERIE BACHE A EAU/408 M3 et EQUIPEMENT DEUX POSTES TRANSFORMATEUR	***DAHER AHMED*** 196747010043434	444 **872** 540.77	**486 196 613.18**	**65.29**	**24M**	***Offre moins disante***
Lot 07 : CLIMATISATION-CHAUFFAGE EQUIPEMENT CHAUFFERIE (LOCAL N° 01-02-03) CHAUFFAGE (RADIATEURS ET TUYAUTERIE)	***Infructueux* (Aucun offre n'est qualifiée)**					

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la publication du présent avis, auprès de la commission du comité des marchés de la wilaya, conformément aux dispositions de l'article 114 du décret 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété.
NB : conformément à l'article 125 du décret présidentiel cité ci-dessus, les soumissionnaires sont invités à se rapprocher du service contractant pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, au plus des trois (03) jours à compter de la première publication du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 26/12/2015 / ANEP N° 360 245**

UN ANCIEN MILITAIRE FRANÇAIS TÉMOIGNE

« Amnesty international ment à propos de la Russie »

Le rapport de l'organisation Amnesty International est de la propagande contre la Russie qui présente des faits absolument contraires à la réalité, a déclaré l'assistant parlementaire de Jean-Marie Le Pen au Parlement européen, ancien militaire français, Pierre Malinowski.



Le document récent publié par l'ONG Amnesty International accuse la Russie, notamment les attaques aériennes de ses forces aérospatiales qui, selon l'organisation, ne frappent pas seulement les positions des terroristes, mais aussi des objectifs civils en tuant des habitants innocents. « C'est de la propagande… A partir du moment où le président Poutine a fait quelque chose de bien, on trouve toujours des excuses pour dire que ce n'est pas bien… C'est toujours contre la Russie », a commenté M. Malinowski dans un entretien exclusif accordé à Sputnik. M. Malinowski a affirmé qu'il ne voyait pas de raisons de croire cette source d'information car les données de l'organisation ne reflètent pas la réalité en présentant des faits et des « preuves » fausses. « Amnesty International nous montre des photos. Mais ils n'ont rien du tout parce que ce n'est pas vrai ». En argumentant sa position, il a déclaré qu'il y a des Français en Syrie qui témoignent des actions de l'aviation russe. « Les Français qui sont sur place, ils ont vu l'aviation russe qui fait un très bon travail puisqu'elle a permis de détruire de nombreuses cibles terroristes. Eux ils sont sur place et ils sont témoins de cela. Et ils peuvent vous donner des renseignements qu'il n'y a pas de massacres du tout, du côté russe, de la population ». Pierre Malinowski a également expliqué pourquoi, à son avis, les occidentaux cherchent à dénigrer les actions de l'armée russe en Syrie. « Parce que le président Poutine est le seul qui soutient le président Bachar el-Assad en Syrie. Il a bien compris que l'Europe et les USA avaient déstabilisé tout le Moyen Orient que ce soit avec la Libye, avec l'Irak… Et lui il veut conserver au moins la Syrie parce que Bachar el-Assad est le seul président qui dirigeait son pays d'une façon très correcte où il y avait de la liberté de culte », a conclu M. Malinowski. A cet égard, l'ancien militaire français a exprimé son soutien au président russe Vladimir Poutine, en affirmant qu' »en France, aujourd'hui, il y a une grande majorité de la population même si on n'en parle pas, qui a une bonne opinion du président Poutine malgré la propagande des journaux et la politique ». Plutôt, mercredi, lors de la conférence de presse du ministère russe de la Défense consacrée aux résultats des actions de l'aviation russe en Syrie, le porte-parole du ministère Igor Konachenkov avait annoncé que la Russie dément les accusations d'Amnesty International. Il a déclaré que le rapport était plein de clichés et de « faux » et l'a qualifié de « flot de mensonges ».

R. I.

FLUX MIGRATOIRE SUR LE VIEUX CONTINENT

L'Europe en révolte contre la politique d'Angela Merkel



DE NOMBREUX pays européens ne cachent plus leur opposition contre la politique migratoire allemande, pointant du doigt la chancelière fédérale Angela Merkel, sur des « méthodes » qu'ils jugent « mauvaises ». Les dirigeants européens expriment leur mécontentement sur la position allemande concernant la crise générée par les migrants. La chancelière allemande a admis le flux énorme de migrants en direction de l'Europe sans créer les conditions nécessaires et effectuer les procédures correspondantes. Selon le site allemand web.de, l'Allemagne influence la politique intérieure des Etats par des mesures de pression et de menaces. « Les activités de Mme Merkel montrent qu'elle ne prend pas en considération l'opinion d'autres pays et ne se rend pas compte de la situation économique difficile de certains Etats ». Le premier ministre tchèque Bohuslav Sobotka est parmi ceux qui ne soutiennent pas du tout l'approche migratoire de la chancelière allemande. Selon le dirigeant de cet ancien Etat de la sphère soviétique, aujourd'hui membre de l'Union européenne, « en ayant invité les migrants en Europe, Mme Merkel a effectivement provoqué la vague de migration clandestine ». Dans un entretien accordé au journal Süddeutsche Zeitung, M. Sobotka a déclaré que l'Allemagne avait envoyé un signe aux pays du Proche-Orient et de l'Afrique du nord, qui avait été très bien entendu et avait provoqué le flux migratoire. La crise migratoire actuelle représente des chiffres énormes. Plus de 990.000 migrants sont arrivés en Europe depuis le début de l'année, selon les informations de l'Organisation internationale de migration. Plus de 3.600 personnes ont péri en mer en essayant d'atteindre les rives européennes. La grande majorité des réfugiés sont originaires de Syrie et d'Irak. Ces deux pays sont presque détruits totalement par le terrorisme. Le groupe le plus puissant, Daech, créé par les services spéciaux saoudo-occidentaux, occupe de grands territoires de ces deux pays. Des millions de réfugiés ont quitté la région pour des endroits plus cléments.

D. Z.

Présidentielle portugaise

LE CANDIDAT PAULO MORAIS PRÔNE LA FERMETÉ ENVERS L'UE

RESPECTER les choix de la population, définir les relations futures entre le nouveau gouvernement portugais et l'Union européenne sont les principaux aspects de l'entretien du candidat à la présidence portugaise, Paulo Morais avec Sputnik. M. Morais est un candidat indépendant qui effectue sa campagne électorale autour de « la critique de la domination de l'Union européenne », et les conséquences de celles-ci, « les mesures de restrictions financières », que le Portugal a été amené de faire. L'un de ses rivaux, à l'opposé, se prononce pour un consensus avec les autorités européennes. M. Morais était le premier à avoir enregistré sa candidature pour les élections présidentielles dont l'opération s'est achevée ce week-end. Il affirme avoir visité toutes les régions du pays pour expliquer ses propositions aux Portugais.

Fidèles à la tradition

LES ARMES À FEU, LE CADEAU PRÉFÉRÉ DES AMÉRICAINS

SUR FOND d'épidémie de fusillades qui ne cesse de se propager aux Etats-Unis, les Américains se procurent des armes, dont attestent les revenus de l'entreprise Smith & Wesson. Les profits de Smith & Wesson, société américaine fabriquant des armes à feu, ont triplé au cours du trimestre dernier pour atteindre 14,2 millions de dollars. Pour comparer: sur la même période en 2014, la société n'avait engrangé que 5,2 millions de dollars. A l'approche des fêtes de fin d'année, l'argent continue à affluer. Les experts proposent différentes explications. Il existe vraisemblablement plusieurs raisons. En premier lieu l'angoisse chez les citoyens face au taux de criminalité croissant, et un désir de se sentir protégé dans une période de menaces terroristes toujours présentes. Un autre motif est invoqué : les Américains se lancent dans l'accumulation des armes à feu par crainte que le gouvernement interdise de les acheter et de les posséder.

Premier ministre indien :

« LA RUSSIE A TOUJOURS ÉTÉ À NOS CÔTÉS »

NARENDRA MODI, premier ministre indien, est en visite officielle en Russie où il a été reçu par le président russe Vladimir Poutine. Avant de se rendre à Moscou, M. Modi s'était exprimé sur l'amitié entre l'Inde et la Russie. Le premier ministre indien a accordé un grand entretien à la chaîne russe Rossiya 24, à Delhi, avant son voyage en Russie. Il a souligné son respect pour l'attitude amicale de la Russie envers son pays. Selon lui, Moscou a toujours été aux côtés de New Delhi, « surtout en temps de crise ou de besoin ». « La Russie a toujours exprimé son soutien à l'Inde, et les deux pays ne cessaient de manifester une confiance mutuelle », a déclaré M.Modi. « La nature de nos relations a permis de renforcer le partenariat stratégique entre nos deux pays », a soutenu le dirigeant de ce pays membre du Bric's.

Reporter en chambre... Ici Londres

*Par Steven MacMillan**

Depuis que la Russie a débuté ses opérations militaires en Syrie contre les forces terroristes travaillant pour le compte de l'Otan et des pays du Golfe, de douteux comptes rendus sont apparus dans les médias occidentaux prétendant que la Russie a ciblé et tué des civils. Pourtant la majorité de ces organes de presse qui sont apparemment le must du journalisme en Occident publient des articles qui ne sont basés que sur une ou deux sources assez discutables.



Ni photographies, ni vidéos ou autres preuves ne sont fournies dans la majorité de ces articles. La presstituée est si paresseuse de nos jours qu'elle ne s'embête même plus à fabriquer de fausses preuves. Elle se contente de citer un blog déniché au hasard sur Twitter, cite quelques politiciens occidentaux prêts à destituer Assad et essaye de faire passer cela pour de l'information professionnelle. Les médias grand public occidentaux tombent de plus en plus bas.

L'une de ces fumeuses organisations auxquelles se fient les médias occidentaux pour le conflit syrien est l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). Comme Tony Cartalucci le faisait judicieusement remarquer en 2012 dans son article La narrative syrienne repose sur un gars logé à Londres, les médias occidentaux font croire que l'OSDH est un groupe impartial et hautement professionnel basé en Syrie :

«On pourrait croire que c'est une vaste organisation, avec des centaines de membres travaillant dur sur le terrain, regroupant des preuves sur la Syrie à l'aide de photos et de vidéos, tout en se coordonnant avec la presse de manière transparente quant à leur méthodologie, pour observer objectivement la situation des droits de l'homme en Syrie. C'est en tous les cas l'idée que les journaux occidentaux essayent de faire croire à leurs lecteurs.»

Bien sûr, la réalité de cette soi-disant organisation est totalement à l'inverse de ce que les médias essayent de nous faire croire. L'OSDH a été crée en 2006 par l'énigmatique Rami Abdulrahman (aussi appelé Abdurrahman, mais son vrai nom est Ossama Suleiman) ; il est le directeur et employé de ce groupe comptant un unique membre, et même le New York Times l'a admis en 2013 dans un article où il est dit que l'OSDH est virtuellement un groupe d'une personne. Il se repose apparemment sur quatre inconnus résidant en Syrie travaillant eux-mêmes avec 200 informateurs tout aussi inconnus. Visiblement, le problème majeur avec ces informateurs inconnus est leur anonymat, ce qui veut dire que les médias n'ont absolument aucune idée de qui ils sont, voir même s'ils existent. Sont-ils des membres actifs d'EI ou d'Al Nusra ? Travaillent-ils pour le MI6 ou la CIA ? Ou alors c'est son petit doigt qui lui fait cadeau d'informations ? Bref, aucun moyen de vérifier si les informateurs d'Abdulrahman sont authentiques, fiables ou objectifs.

De plus, Abdulrahman n'est lui même pas impartial car il est fermement opposé au gouvernement syrien. Il a dit à Reuters en 2012 qu'il ne retournerait en Syrie que quand Assad sera parti. (Il faut aussi remarquer que lorsqu'il vivait encore en Syrie, Abdulrahman est présumé avoir passé trois brefs séjours en prison pour ce que Reuters a dénommé de l'activisme pro-démocratie.)

En 2011, CNN a monté la rencontre entre l'ancien ministre des Affaires étrangères britannique, William Hague, et Abdulrahman en tant que représentant de l'opposition syrienne, à Londres ou ils ont été pris en photo devant le ministère. L'OSDH a visiblement un objectif politique et on ne devrait donc pas compter sur lui pour faire des rapports impartiaux sur la situation en Syrie.

Ensuite, Abdulrahman a quitté la Syrie en 2000 et vit depuis à Coventry en Angleterre. On pourrait penser que l'OSDH est basée en Syrie, vu quel'organisation est supposée observer la situation seulement en Syrie.

Enfin, le décompte fait par l'OSDH des victimes pour certaines périodes ne correspond pas avec d'autres décomptes établis par d'autres spécialistes dans le monde.

Une propagande évidente

De nombreuses accusations portées par la presse occidentale contre le gouvernement russe qui aurait tué des civils se basent uniquement sur cette source biaisée et non professionnelle. L'International Business Times a publié un article, le 21 octobre, intitulé La Russie en Syrie, 370 civils tués par des frappes russes dit l'OSDH. L'IBT ne fournit aucune autre source pour conforter ces accusations et fait à peine référence à l'OSDH. Le 20 novembre 2015, l'OSDH publie un rapport qui prétend que les forces aériennes russes ont tué 403 civils en Syrie, dont 166 femmes et enfants. Ce rapport ne contient aucune preuve soutenant cette affirmation, littéralement pas l'ombre d'une preuve. Mais cela n'empêche absolument pas les médias occidentaux de faire référence à ce rapport comme preuve de victimes civiles. The Independent a publié un article le 23 novembre avec ce titre à sensation : Les frappes aériennes russes en Syrie ont tué 97 enfants selon un groupe d'observation.The Independent ne cite que le rapport de l'OSDH, qui ne fournit aucune preuve, pour renforcer cette accusation et pourtant cela continue à passer pour du journalisme en Occident – Quelle farce ! The Independent n'est pourtant pas un tabloïd, il devrait être un peu plus respectable que The Sun. D'autres centres de presse comme Reuters, Yahoo News et le New York Times ont publié des articles faisant référence à ces 403 civils du rapport de l'OSDH.

La porte-parole du ministère des affaires étrangères russe, Maria Zakharova, a dénoncé l'OSDH en octobre dernier quand elle répondait aux accusations qui circulaient largement dans la presse occidentale affirmamnt que la Russie avait bombardé un hôpital dans le nord de la Syrie, tuant 13 personnes. Zakharova a déclaré :«Cette information est basée sur des dires de l'OSDH basé à Londres. De ce que nous pouvons en comprendre, il est très pratique d'observer ce qui se passe en Syrie sans quitter Londres et sans possibilité de collecter les informations sur le terrain.» Il est évident, pour tous ceux qui valorisent l'honnêteté intellectuelle et le vrai journalisme, que l'OSDH est une plaisanterie car elle est l'antithèse de la source fiable et impartiale. Par contre, pour les médias occidentaux, un nom sonnant aussi bien devient un outil bien utile pour répandre la propagande de guerre et la désinformation parmi ses lecteurs ignorants.

Steven MacMillan est écrivain, chercheur, analyste géopolitique indépendant et rédacteur en chef de The Analyst Report, notamment pour le magazine en ligne New Eastern Outlook.

Quand la liberté de la presse cède le pas à des intérêts politiques

*Par Stefan Haderer**

«**LA PREMIÈRE VICTIME** de la guerre est la vérité» – Cette citation, attribuée à tort à différents auteurs et philosophes, émane probablement du sénateur américain Hiram Johnson. Elle est aujourd'hui plus actuelle que jamais. Des succès énormes dans la technique de la communication ont révolutionné nos sociétés mais révèlent également le revers de la médaille. Ce qui relevait, il y encore quelques années, d'un scénario d'avenir dystopique dans des romans est devenu réalité: le contrôle et le stockage des données et des conversations au moyen de Google et de Facebook ou bien la monopolisation du savoir par l'encyclopédie en ligne Wikipédia.

Les nouveaux médias sociaux, tels que Facebook et Twitter influencent fortement les médias et le comportement des consommateurs. De ce fait, la censure des contenus a considérablement augmenté. Cela apparaît surtout – pour en revenir à la citation de Johnson – dans les périodes de crises planétaires secouant l'Europe et ses voisins depuis cinq ans. Les conflits au Moyen-Orient et en Europe de l'Est, de même que la catastrophe des réfugiés et ses conséquences ouvrent les yeux à toute personne ayant l'esprit critique sur la nécessité de relativiser la notion de «liberté de la presse». En effet, il y a un manque de diversité dans les reportages parus dans les médias sociaux et dans les journaux dits de qualité.

Il ne faut pas confondre l'interdiction de la censure avec l'interdiction de la pensée idéologique. Les élites politiques et économiques ont repéré depuis longtemps le pouvoir des médias, bien avant que le philosophe français Michel Foucault s'en soit préoccupé de façon scientifique. Et ils savent s'en servir. Des éditoriaux contraignants de l'équipe de rédaction détournent les médias de leur mission, les soumettant à une ligne d'orientation politique fixée au lieu d'informer la société. Ce sont les élites, les groupes de pression économiques et les partis qui en profitent. Pour les lecteurs, il ne reste donc pas grand-chose d'objectif et d'authentique dans les articles et les reportages et les commentaires.

On cherche à conquérir les esprits par de belles paroles qui n'ont rien à voir avec la réalité quotidienne et à les orienter vers des objectifs géopolitiques. Qu'il s'agisse du «Printemps arabe», du «Maïdan» ukrainien ou des slogans du genre «Je suis Charlie» ou «Bienvenue aux réfugiés» qui sont diffusés d'un instant à l'autre par les médias sociaux – on tente par là d'imposer une (pseudo) morale à la masse de la population. Une population qui généralement ne connaît rien des relations établies dans ces domaines et ne doit surtout pas les connaître.

Toute personne experte en la matière, du fait de ses connaissances des événements culturels et historiques en Afrique du Nord et au Proche-Orient, savait parfaitement que le «Printemps arabe» n'apporterait rien en faveur de la démocratie dans ces pays. Il s'agissait plutôt de se défaire de chefs d'Etats tombés en disgrâce, alors même qu'ils étaient encore courtisés peu de temps auparavant. Brusquement les médias se mirent à parler de «dictateurs» et de «régimes de terreur», alors qu'on chantait les louanges de rebelles armés.

Un autre aspect de cette information unilatérale, peut-être même encore plus important, et une nouvelle méthode de censurer la presse est la diffamation des esprits critiques qui refusent les affirmations présentées dans les médias. Ils sont mis au pilori, accusés d'être des «amis de Poutine», des «amis d'Assad» ou des «complotistes» et «conspirationnistes», le tout pour les empêcher d'être entendus. Cela conduit à priver la population d'une liberté fondamentale – c'est-à-dire d'aborder un thème avec un esprit critique. C'est une autre façon d'instaurer la censure pour empêcher la liberté de pensée.

Après les attentats du 11 septembre 2001 à New York et les attaques plus récentes en Europe, on renforça la surveillance des populations aux Etats-Unis et dans l'Union européenne. On justifie le stockage de données et les scandales d'écoutes de la NSA par «la guerre contre le terrorisme». Le fait qu'en Afghanistan et en Irak le chaos règne depuis plus d'une décennie prouve que cette guerre, soutenue sans réserves par le gouvernement allemand, est sans issue.

Depuis l'élection de Barak Obama au poste de président des Etats-Unis en 2008, on a assisté à de nouvelles coupures dans les médias européens qui, auparavant, s'étaient parfois montrés critiques envers la politique étrangère américaine. La remise du prix Nobel de la paix à Obama renforça non seulement les liens entre l'Europe et les Etats-Unis, mais aussi la ligne politique pro-américaine de la presse internationale «de qualité». Dans les rédactions, on se mit systématiquement à éliminer toutes les voix critiques envers les Etats-Unis en les accusant d'être des «conspirationnistes», en les plaçant soit dans une ligne de gauche radicale ou de droite extrême. Il n'est donc plus guère possible d'avoir une vue d'ensemble de la géopolitique menée essentiellement par les Etats-Unis en tant que superpuissance militaire.

La liberté de la presse est un droit humain incontournable. Il va de soi qu'elle doit être soumise à certaines règles – telles que le respect de la dignité humaine, la tolérance en matière religieuse, l'interdiction de tout comportement raciste ou destiné à exciter la haine. Toutefois, lorsqu'on profite d'une crise pour pousser les médias à mettre en avant une pensée idéologique et à diviser la société par des reportages falsifiés, il n'est plus possible de parler de liberté de la presse. Car son objectif d'informer et d'expliquer n'est pas atteint. Cela n'est alors rien d'autre qu'une arme de pouvoir imposant son contrôle et sa surveillance. On réduit ainsi à néant toute critique sociale.

Stefan Haderer est un anthropologue socio-culturel et politologue autrichien, collaborateur du journal suisse de Zurich « Horizons et Débats ».

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE ANDALOUSE ET DES MUSIQUES ANCIENNES

LE RENDEZ-VOUS MONDIAL DU QANUN À L'INSM

Un symposium de cinq jours dédié au qanun a marqué le côté didactique et pédagogique du Festival international de la musique andalouse et des musiques anciennes. Avec la participation des maîtres de cet instrument à travers la planète, ce fut un rendez-vous mondial.



«En plus des master classes que nous organisons chaque après-midi, nous assistons à des mini-concerts de qanun donnés par des professeurs au profit de praticiens de cet instrument qui, à leur tour, présentent leur savoir-faire pour un meilleur échange», précise Mohamed Saadaoui, concepteur et organisateur de ce rendez-vous de l'art musical.

Ce qui apporte le caractère mondial à ce symposium, c'est l'origine des participants venant des principaux pays où le qanun est populaire, la Turquie en tête, suivie de la Syrie, de l'Irak, de la Tunisie, du Maroc. Parmi les invités venant de Turquie se distingue la talentueuse et star du qanun, Pinar Munzur Somakci, qui est aussi professeur à l'université d'Istanbul. Ceux qui ont assisté à son concert ne peuvent qu'admirer son aisance et sa maîtrise dans les variations hautement délicates et émotionnelles de son jeu. Les concerts qu'elle donne en Turquie sont vivement attendus et recherchés et c'est une chance pour l'Algérie de l'avoir eu comme invitée. Du côté algérien, les praticiens du qanun ont été extrêmement intéressés par ces rencontres avec les maîtres de cet instrument. Il faut dire que c'est une première en Algérie car il n'existe pas de spécialité de l'enseignement du qanun dans nos écoles et conservatoires. «J'ai appris a jouer du qanun par l'intermédiaire d'internet», confie le jeune Belkacem Hassane Benalioua qui est étudiant à l'Institut national supérieur de musique et joue du qanun au sein de l'orchestre national de variétés. «J'ai été très heureux d'assister et de prendre part à ce symposium où j'ai énormément appris», souligne-t-il. Il se réjouit de se retrouver dans ce milieu international où tous les participants ont une même idée fixe, celle de la passion pour le qanun. Ce qui annonce avenir radieux pour cet instrument ancien fondé au temps de l'Andalousie musulmane par le maître Mohamed El Faradi, c'est l'engouement inconditionnel que lui portent les jeunes générations, garçons et filles.

Kamel Cheriti

JOURNÉES DU FILM ARABE PRIMÉ

Rétrospective à Constantine



LES JOURNÉES du film arabe primé, clôturées mercredi soir à Constantine, ont permis de « reconsidérer, loin des protocoles, les œuvres présentées «, a estimé le commissaire de la manifestation, Brahim Seddiki. « Ces journées ont constitué un espace de débat et d'échanges des plus constructifs «, a indiqué M. Seddiki, dans une déclaration à l'APS en marge de la cérémonie de clôture organisée dans un grand hôtel de la ville. L'engouement du public ainsi que « le haut niveau du débat « engagé par les cinéphiles ont été « une réelle surprise « et confortent le sentiment général que l'institutionnalisation des journées du film arabe primé par le ministère de la Culture est « un grand acquis « pour la ville des Ponts. M. Seddiki a également soutenu que ces journées contribueront à « normaliser le rapport, qui fut un temps des plus solides, des Constantinois avec le 7e art «. Dans une ambiance conviviale et très chaleureuse, une troupe locale de malouf a animé la soirée de clôture de ces journées, tenue en présence d'une constellation d'acteurs et de réalisateurs algériens et de plusieurs pays arabes, et marquée par un hommage aux actrices Syrienne Fadia Khattab et libanaise Madeleine Tabar. Ouvertes vendredi dernier, les journées du film arabe primé, dédiées à la Syrie, son cinéma, sa culture et son peuple, ont vu la projection, au palais de la culture Mohamed-Laïd Al Khalifa, d'une sélection de onze longs métrages arabes récompensés dans divers festivals du 7ème art. Les cinéphiles étaient très nombreux à la projection du film algérien Le puits de Lotfi Bouchouchi, qui a raflé quatre prix au dernier Festival du film méditerranéen d'Alexandrie (Egypte). Le film mauritanien Timbuktu du réalisateur Abderrahmane Sissako, lauréat, entre autres du César du meilleur film décernée par l'Académie française des arts et techniques du cinéma, a aussi été très applaudi. Ces journées ont permis la projection des longs métrages jordanien Dhib de Nadji Abou Nouar, tunisien La visite de Naoufel Saheb Tabaa, égyptiens L'éléphant bleu de Marouane Hamed, et A l'heure du Caire d'Amir Ramsiss, marocain Djaouk El Aammyine (L'orchestre des aveugles) de Mohamed Mouftaker, film syrien Al Mouhadjirane de Mohamed Abdelaziz et libanais Maoudj 98 d'Elie Dagher. Au cours des ces journées cinématographiques, la doyenne des comédiennes algériennes Chafia Boudraâ, le musicologue Noubli Fadhel, ainsi que les comédiens de la célèbre sitcom Aâssab oua awtar de Mohamed Hazourli ont été honorés.

CUBA

EXPOSITION Tropique du Cancer d'artistes cubains et algériens : collaboration pluridisciplinaire qui entremêle richesse des cultures cubaine et algérienne. Elle produira de la manière la plus fidèle une fusion continuelle qui tend à converger vers un même but : l'art. Vernissage, aujourd'hui, samedi 26 décembre. 16h. Dar Abdellatif, Alger. Visible jusqu'au samedi 16 janvier.

NIL

CHANTS Populaires du Nil avec Cheikh Mahmoud Zain (chant) et sa troupe. Aujourd'hui, samedi 26 décembre.19h. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, Alger. Shimaa Elnwby, Rabie Zain (chant), Taha Moftah (instrument à vent), Mohsen Fouad (instrument à corde), Adham Abdel-Hafeez (percussion).

CHAABI

HOMMAGE au maître El Hadj Mhamed El Anka. Aujourd'hui, samedi 26 décembre. Musée des beaux-arts d'Alger. 13h. Documentaire sur le maître du chaâbi. 15h. Concert de musique chaâbi.

ITALIA

PHOTO : Exposition Le regard éternel sur Rome (30 photos) de Stefano Casadio, jusqu'au lundi 28 décembre. Galerie Ahmed-El Bey, Constantine. L'auteur montre la Ville éternelle, dans toute sa beauté historique et artistique vue par une perspective différente de celle qui est renvoyée par le regard des 32 statues qui décorent la sommité du Palais Sénatorial, du Palais des Conservateurs et du Palais Neuf, situés sur la place du Capitole à Rome.

COULEURS

EXPOSITION Un chant de couleurs de Ahmed Mebarki. Institut culturel italien à Alger, jusqu'au jeudi 31 décembre. Dans cette production poétique et matérialiste, l'artiste peintre dresse un tableau original de la réalité avec un langage contemporain, représentant un jeu captivant et vibrant entre les apparences et les lumières.
Les tableaux forment un théâtre d'émoi dont les traits harmonieux, les couleurs et les formes survolent les aspirations et les sentiments de cet artiste.

DUO

EXPOSITION Zoudj oudawar des artistes peintres Jaoudet Gassouma et Noureddine Hamouche. Galerie Khaled-Rochedi, centre commercial Zemzem, Sidi Yahia-Alger. Visible jusqu'au samedi 9 janvier.

ORIENT

CONCERT Origine Orients avec Abaji. Jeudi 14 janvier.19h30. Institut français d'Alger. Abaji est un musicien d'origine arménienne né au Liban et exilé en France en 1976.
S'accompagnant d'instruments insolites qu'il manie en virtuose, tels une guitare sitar spécialement créée pour lui et qui, à l'aide d'un archet, se transforme en violon oriental, il chante en arabe et en français. Abaji est un déraciné heureux. Son blues, ponctué d'éclats de rire et nourri de nomadismes, se moque des frontières comme des catégorisations. Voilà une histoire de voyages et de racines...

VOLLEY-BALL

Les Vert se préparent en Pologne

LA SÉLECTION algérienne de volley-ball (messieurs) effectue un stage de préparation en Pologne à partir d'aujourd'hui et ce jusqu'au au 3 janvier 2016 en prévision de sa participation au tournoi qualificatif aux Jeux Olympiques de Rio, qui se déroulera à Brazzaville (Congo) du 7 au 14 Janvier 2016, a t-on appris jeudi auprès de la Fédération algérienne de volleyball (FAVB). Avant de rallier la Pologne, le «Six» algérien a déjà entamé sa préparation avec un stage à Alger du 23 au 25 décembre, précise la même source. Pour ces deux stages précompétitifs, le sélectionneur algérien, Mouloud Ikhedji a dévoilé une liste de 15 joueurs composée essentiellement des éléments qui ont remporté la médaille d'Or aux Jeux africains de Brazzaville, disputés en septembre 2015. Outre l'Algérie, les pays engagés dans le tournoi qualificatif sont: la Tunisie, la Gambie, le Cap Vert, le Mali, le Cameroun, le Gabon, le Kenya, l'Egypte, le Soudan, l'Ouganda, l'Angola, le Mozambique, le Zimbabwe, le Botswana et Madagascar. **Liste des joueurs convoqués :** Dekkiche A, Dekkiche A, Kessa, K, Assam S, Achouri I, Ould Cherchali I, Oumsaad A, Kerboua A, Heddad S, Ikken B, Abiayad W, Bouyoucef S, Bourouba Y, Aid Z, El Hadi A.

SUPER-DIVISION A DE BASKET-BALL

Victoire du NB Staoueli face à l'USM Blida

LE NB STAOUELI s'est imposé face à l'USM Blida sur le score de 82 à 72, en match avancé de la 12e journée du championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division «A», disputé jeudi à Staoueli. Avec trois victoires de rang et un match en retard, le NB Staoueli confirme son retour en haut du tableau et occupe la 4e place du classement avec 18 points, alors que l'USM Blida est neuvième avec 15 points.

SÉLECTION ALGÉRIENNE DE TAEKWONDO

Les athlètes entament un stage à Bouira

LA SÉLECTION algérienne de taekwondo (senior) a entamé jeudi à Bouira, un stage de préparation «Kurougui», a indiqué jeudi la Fédération algérienne de taekwondo (FAT).
L'élite nationale se prépare pour participer au Tournoi international du Maroc qualificatif aux jeux Olympiques d'été (JO-2016) à Rio de Janeiro. Douze athlètes (12) dont cinq (5) dames prennent part à ce regroupement programmé à la salle Rabah-Bittat de Bouira, a précisé la FAT.

CHAMPIONNAT EXCELLENCE DE JUDO

La compétition programmée le 2 janvier

LE CHAMPIONNAT d'Algérie Excellence (hommes et dames) de judo se déroulera le samedi 2 janvier 2016 à la salle Harcha-Hacène d'Alger.
Participeront à ce tournoi, les huit premiers judokas classés lors du championnat d'Algérie seniors, les quatre meilleurs juniors et autant chez les espoirs, en plus des deux meilleurs athlètes des huit Ligues régionales. Les éliminatoires débuteront à 9h00, tandis que les finales des quatorze catégories de poids messieurs et dames sont prévues à partir de 17h00.

DOPAGE DANS LE SPORT

UN SÉISME QUI A ÉBRANLÉ L'ALGÉRIE EN 2015

L'année 2015 a été marquée par la multiplication de cas avérés de dopage dans différentes disciplines, obligeant l'Etat, représenté par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), à agir pour mettre fin à ce fléau qui a pris des proportions alarmantes.



DR

En dépit de certaines performances collectives et individuelles réalisées lors de cette année, le dopage est venu assombrir quelque peu le tableau du bilan sportif algérien en 2015.
Le premier cas a été détecté en février dernier sur le lutteur Abdelkrim Ouakali, contrôlé positif par le Comité d'appel de la commission nationale antidopage (CNAD), à une substance interdite, la furosémide (diurétique), à l'occasion du championnat national de lutte, le 14 février à Alger. Le scandale ne s'est pas arrêté là, puisqu'un mois plus tard un autre cas a été signalé, au grand regret des responsables du sport en Algérie.
Il s'agit du coureur Hicham Chaâbane, considéré pourtant comme l'un des espoirs du cyclisme algérien et futur vainqueur du Grand tour algérien cycliste GTAC-2015. Hicham Chaâbane a été contrôlé positif par la CNAD à deux substances interdites, l'érythropoïétine EPO et la méthylprédnisolone (glucocorticoïde) à la suite de deux contrôles opérés respectivement à Constantine et à Annaba les 24 et 28 mars lors du GTAC-2015. Suite à cette affaire, le titre lui a été retiré. La CNAD a agi selon les règlements en vigueur, en infligeant une suspension de quatre années à Ouakali et Chaâbane.
Le football éclaboussé
Le phénomène du dopage ne s'est pas arrêté seulement à la lutte et au cyclisme, puisque la «gangrène» a touché le sport roi en Algérie : le football, éclaboussé par une série de cas positifs. Le milieu de terrain de l'USM Alger, Youcef Belaïli, contrôlé positif, a été freiné dans son élan le 21 septembre par la sanction de la Confédération africaine de football (CAF), lui qui faisait les beaux jours du club de la capitale, notamment lors de sa campagne en Ligue des champions d'Afrique.
La triste nouvelle est tombée tel un couperet dans l'entourage du club de Soustara et personne n'y croyait, avant que le joueur lui-même ne reconnaisse les faits qui lui sont reprochés, renonçant du coup au droit à l'analyse de l'échantillon «B» comme le prévoit la réglementation.
Le N.10 de l'USMA avait subi un contrôle antidopage inopiné à l'issue du match MCE Eulma-USMA (0-1) disputé le 7 août dernier, dans le cadre de la phase de poules de la C1.Un peu plus d'un mois plus tard, le natif d'Oran a encore fait des siennes en subissant un second contrôle positif, cette fois-ci en championnat national au terme du match victorieux en déplacement contre le CS Constantine (2-0).
Considéré comme une valeur sûre, vu les dispositions affichées en 2015 qui lui ouvraient grandes les portes de l'équipe nationale, Belaïli (23 ans) a été suspendu pour quatre années, ce qui va mettre sa carrière en veilleuse pendant un bon bout de temps, si ce n'est définitivement. Quelques jours plus tard, le football national est encore secoué par un autre cas positif, celui du milieu de terrain du RC Arbaâ, Rafik Boussaïd. Le joueur de 27 ans a été contrôlé à l'issue d'un match de championnat face au RC Relizane (défaite 1-0). Il avait justifié la prise d'une substance interdite par la prescription de médicaments, par le médecin, pour traiter une angine aiguë.
Le phénomène a touché également le nouveau pensionnaire de la Ligue 2, la JSM Skikda, dont le joueur Naoufel Ghassiri a été contrôlé positif à l'issue du match de championnat face à l'AS Khroub, disputé le 23 octobre (défaite 1-0). Belaïli, Boussaïd et Ghassiri ont écopé chacun d'une suspension de quatre années, selon les règlements de la Fédération internationale de football (FIFA). Nabil Hafed, Hocine Marakchi (IRB Kerma), ainsi qu'Otmane Bessad et Mohamed-Tahir Hedibi (ES Guelma) sont, eux, suspendus jusqu'à leur audition le 28 décembre et risquent la même sanction que le trio suscité pour les soupçons de dopage qui pésent sur eux depuis le match des 32es de finale de coupe d'Algérie entre les deux équipes.

Volonté des pouvoirs publics pour éradiquer le fléau

Devant la propagation effrénée de ce phénomène nuisible à la santé des athlètes et à la crédibilité du sport national, les autorités ont décidé d'agir en lançant une campagne de mobilisation antidopage.
«La situation doit interpeller l'ensemble des structures et parties concernées à travers l'implication, la responsabilisation et la mobilisation, y compris les médias qui jouent un rôle central de catalyseur dans le renforcement de l'éthique sportive», avait déclaré le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali. Pour joindre l'acte à la parole, le MJS a promulgué la nouvelle loi 13-05 sur le sport, relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives qui renforce encore plus la lutte contre le dopage. «Huit articles et trois dispositions pénales de la nouvelle loi 13-05 traduisent parfaitement la grande volonté des autorités du pays à lutter efficacement et rigoureusement contre le phénomène du dopage», avait indiqué le premier responsable des sports en Algérie. Le 8 octobre dernier, au cours d'une journée d'étude contre le dopage, une lettre d'entente sur le Code mondial antidopage avait été signée par pas moins de 26 Fédérations nationales. La Fédération algérienne de football a, quant à elle, décidé de multiplier les contrôles antidopage. Les clubs ont même été sommés de communiquer les horaires et lieux des entraînements pour que les médecins puissent prendre des échantillons d'urine des joueurs visés.L'Algérie, pionnière dans la promotion des vertus de la pratique sportive saine loin de toute forme de tricherie, avait ratifié en 2005 la Convention mondiale de lutte contre le dopage.
Un Centre national antidopage a été même installé au niveau du complexe Mohamed-Boudiaf d'Alger mais sans pour autant débuter officiellement sa mission. Le MJS avait annoncé le gel de toute subvention destinée au fonctionnement du centre en question tant qu'il n'est pas encore fonctionnel. Le Comité olympique et sportif algérien (COA) n'est pas en reste dans la «guerre» enclenchée contre le dopage puisque même son président Mustapha Berraf a fini par tirer la sonnette d'alarme.
«Les cas avérés de dopage seront très lourdement sanctionnés et les sportifs doivent donc faire très attention», avait-il prévenu, à l'issue d'une rencontre avec le président du Comité international olympique (CIO), Thomas Bach. En novembre dernier, la FIFA avait adressé une note d'information, publiée sur son site officiel, visant à sensibiliser les jeunes sportifs, médecins, entraîneurs et parents des dangers et conséquences du dopage. Il s'agit d'une liste de 11 messages simples sélectionnés par des experts dans la gestion de la lutte contre le dopage en collaboration avec l'Agence mondiale antidopage (AMA), présentant des conseils basiques mais importants, tels que vérifier la liste des substances interdites, éviter les drogues récréatives, être vigilant avec les compléments alimentaires et demander des Autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT).
L'année 2016 sera donc sous le signe de la lutte antidopage en Algérie, mais également au niveau des plus hautes instances sportives internationales

CHAMPIONNAT DE FOOTBALL DE LIGUE 1

BELLES AFFICHES À SÉTIF, EL ANASSERS ET ORAN



B. Noufel/LJI

Le rideau tombera ce soir sur la première phase du championnat et cette ultime journée scindée en deux rounds sera marquée par de très belles affiches notamment celles programmées pour aujourd'hui à Belouizdad , Oran et Sétif.

Les Usmsites de la capitale qui se sont offerts prématurément et sans conteste le titre symbolique de champion d'Automne avec une bonne marge d'avance de 10 points sur leurs deux poursuivants immédiats sont bien partis pour marquer leur territoire et pourquoi pas accentuer leur avance. Et pour cause au moment où ils seront en appel chez eux et devant leur public face à une modeste formation de l'USMBlida loin d'être pour eux un réel obstacle pour les freiner dans leur marche en avant, leurs deux dauphins, le CR Belouizdad et le MC Alger auront fort à faire pour négocier cette dernière étape.

L'USMA sortant d'un match nul à l'issue du derby algérois face au MC Alger (0-0) mardi soir, aura pour objectif de boucler cette première partie du championnat sur une bonne note pour redonner le sourire à ses supporters loin d'être rassurés après le nul en question et la défaite en Coupe d'Algérie contre le PAC.

Les regards seront dirigés d'abord vers le stade du 20 Août 55 pour le choc des poursuivants, le CR Belouizdad auteur d'un très bon parcours jusque-là et la surprise de cette phase Aller le DRB Tadjenant. Les Rouge et Blanc de Laakiba invaincus depuis la 9e journée, ne jurent que par la victoire pour une rencontre qui ne sera guère pour eux qu'une sinécure devant une belle et surprenante formation de Tadjenanent.

Les Poulains du coach Alin Michel auront certes l'avantage du terrain et du public mais les visiteurs en déclin ne comptent pas se laisser faire pour reprendre du poil de la bête et rassurer leurs fans.

Le Mouloudia nouveau co dauphins sans faire de bruit et sans conviction aussi , malgré une invincibilité de quatre matchs, aura du pain sur la planche pour espérer revenir indemne de son périlleux déplacement à Sétif. L'ES Sétif, auteur d'un parcours en dents de scie, n'aura pas droit à l'erreur pour chasser carrément le doute et faire en sorte de voir la suite du parcours avec un peu plus de sérénité. Le stade Zabana sera pour sa part le théatre du clasico du jour entre le MC Oran et la JS Kabylie, comptabilisant le même nombre de points (18 points) chacun.

Des retrouvailles ouvertes à tous les pronostics. Les deux formations, éliminées dès les 32es de finale de la coupe d'Algérie auront pour objectif de relever la tête et se réconcilier avec leur public. Malheur au vaincu à Cirta où le CS Constantine (15e, 13 pts), sur une série catastrophique qui a plongé le club des Sanafirs dans une crise sans précédent, n'aura pas le droit à l'erreur à domicile face à la lanterne rouge le RC Arbaâ (16e, 8 pts).

La victoire est impérative pour les coéquipiers du portier Si Mohamed Cédric, au moment où l'entraîneur franco-portugais Didier Gomez da Rosa, en poste depuis quelques semaines, est déjà sur la sellette.

S. S.

Aujourd'hui à 15h00
Sétif : ESS-MCA
Bologhine : USMA-USMB
Constantine : CSC-RCA
Oran : MCO-JSK
20-Août-1955 : CRB-DRBT



DR

Riyad Mahrez parmi les révélations de l'année selon *l'Equipe*

LE QUOTIDIEN français du sport l'Equipe a classé le joueur international algérien Riyad Mahrez parmi les révélations de l'année, dont l'éclosion au plus haut niveau européen a été «plus spectaculaire». Dans son édition de jeudi, le journal, profitant de la trêve, a dressé une liste de joueurs qui évoluent en championnats européens, dont Sergi Roberto (FC Barcelone), Douglas Costa (Bayern Munich) ou le successeur du gardien italien Buffon (37 ans), Gianluigi Donnarumma (AC Milan) et ses 16 ans. «Jeunes venus de centres de formation, transferts venus de l'autre bout de l'Europe ou histoires faites pour Hollywood, ils ont marqué 2015 par leurs performances inattendues», écrit l'Equipe. «Le raz-de-MAHREZ» est le titre du potin consacré au joueur de Leicester, leader de la Premier League anglaise, accompagné d'une belle photo illustrant sa joie après son dernier doublé contre Everton (3-2). «Avant son arrivée à Leicester, en 2014, seuls des passages à Quimper (CFA) et au Havre (L2) emplissaient son CV. Mais, depuis plusieurs mois, Riyad Mahrez ne cesse d'y rajouter des lignes», indique le journal qui relève que l'international algérien (24 ans) «combine jusqu'à présent 13 buts et 7 passes décisives en championnat et apparaît comme l'un des deux moteurs offensifs des Foxes, avec le pétaradant Jamie Vardy». Rappelant qu'il est «déjà courtisé par des cadors de la Premier League, alors que Marseille lavait snobé en décembre 2014», lEquipe note que Mahrez est un joueur «au sujet duquel la L1 a manqué d'intuition».

EQUIPE TYPE-2015 DES AFRICAINS D'EUROPE

Ghoulam, Mahrez et Slimani plébiscités

TROIS INTERNATIONAUX algériens, Faouzi Ghoulam, Riyad Mahrez et Islam Slimani figurent dans l'équipe type des Africains d'Europe des douze derniers mois, dévoilée jeudi par le magazine France football. Les trois joueurs algériens sont en train de réussir un excellent début de saison 2015-2016 avec leurs clubs respectifs et en sélection nationale d'Algérie.

Ghoulam, défenseur de Naples est devenu un élément important pour son club comme en sélection d'Algérie. Il est l'un des meilleurs latéraux gauches au monde, estime la publication. «Endurant, il est capable de distiller des caviars avec son pied gauche ou d'envoyer des mines sur coup-franc. L'ex-Stéphanois a démontré qu'il était désormais un joueur pour un top club», souligne Francefootball. Outre Ghoulam, la défense de l'équipe type des Africains 2015 comprend également Serge Aurier (PSG/CIV), Eric Bailly (Villarreal/CIV) et Aymen Abdenour (Valence/TUN). En milieu de terrain, l'Algérien Mahrez est incontestablement le joueur africain le plus en forme évoluant en Europe. «13 buts inscrits et 7 passes décisives en Premier League d'août à décembre, que dire de plus de l'international algérien», écrit Francefootball. «Déjà en jambes en début d'année, Mahrez s'éclate en Angleterre où avec son compère Vardy. (A eux deux) ils permettent à Leicester d'être en haut de l'affiche», note le magazine. Aux côtés de Mahrez, le milieu de terrain est composé de Cheikhou Kouyaté (West Ham/SEN), Yaya Toure (Manchester City/CIV) et Yannick Bolaisie (Crystal Palace/RDC). Enfin, l'attaque de l'équipe type des Africains est conduite par le duo de fer Islam Slimani (Sporting Lisbonne) et Pierre-Emerick Aubameyang (Dortmund/GAB).

L'attaquant algérien est une machine à marquer au Portugal. Avec la sélection algérienne, il se rapproche du record de Tasfaout (36 buts). L'ex-Belouizdadi est désormais le cinquième buteur de l'histoire des Verts avec une moyenne d'un but tous les deux matchs (20 buts en 41 sélections). Les Algériens Yacine Brahimi (Porto) et Sofiane Feghouli (Valence) sont sur le banc des remplaçants, à l'instar de 21 autres joueurs africains.



DR

LA VESTE AUTO-SÉCHANTE DE MARTY MCFLY EST EN VENTE



AVEC QUELQUES semaines de retard, Faylon va mettre en vente la fameuse veste qui sèche automatiquement, portée par Marty McFly dans Retour Vers Le Futur 2. Outre les baskets avec le laçage automatique ou le hoverboard, la veste auto-séchante est un autre gadget à avoir fait fantasmer les fans de la première heure de la trilogie Retour Vers Le Futur.
Le mercredi 21 octobre 2015, quand Marty McFly voyage dans le futur (depuis 1985), il porte donc cette fameuse veste qui le sèchera en quelques secondes, après être tombé dans l'eau.
Inspirée de cette dernière, la veste imaginée par la startup américaine Faylon met un peu plus de temps à sécher puisqu'il faudra compter près de deux minutes pour être totalement sec. Elle fonctionne grâce à un système interne d'air à haute pression, alimenté par une batterie que l'on actionne via un bouton placé en bas de la fermeture éclair. Des ventilateurs envoient ensuite de l'air à partir du col.
Pour s'offrir ce vêtement-gadget, il faudra attendre mars 2016 et payer près de 149 dollars. Elle sera disponible sur la plateforme Kickstarter.

UNE GRENADE RETROUVÉE DANS LE TRI SÉLECTIF



LES GENS JETTENT n'importe quoi. Une employée de la société de revalorisation des déchets de Pontarlier, dans le Haut-Doubs, a retrouvé un objet pour le moins insolite sur son tapis de tri révèle l'Est républicain.
Une employée de Pérval, le syndicat mixte chargé de la valorisation des déchets, a remarqué un objet pour le moins étrange sur son tapis de tri. En effet, parmi les choses habituelles, se trouvait une grenade.
L'alerte a été donnée et ce sont des démineurs de Colmar qui sont venus pour prendre en charge l'objet explosif. Il s'agissait d'une véritable grenade à fragmentation utilisée normalement par les militaires Belges.
Cette arme de guerre, de type Mecar M72, est à peu près de la taille d'une orange. Elle renferme une charge de 60 grammes qui, après l'explosion, transforme l'enveloppe de la grenade en centaines de fragments tranchants. A l'intérieur de l'arme se trouvent aussi une cinquantaine de billes d'acier. Quand elle explose, la grenade peut causer de graves blessures dans un rayon de 20 mètres.
Lors de leur examen de l'arme, les démineurs se sont rendu compte que le détonateur de celle-ci avait été enlevé et qu'elle ne pouvait donc plus exploser. Ils ont néanmoins fait remarquer que ce n'était pas une raison pour se débarrasser de ce genre d'objets en les jetant à la poubelle.

Le saviez-vous

AVANT L'INVENTION DES MANNEQUINS D'ESSAI DE CHOC, LES TESTS ONT ÉTÉ EFFECTUÉS AVEC DES CADAVRES !



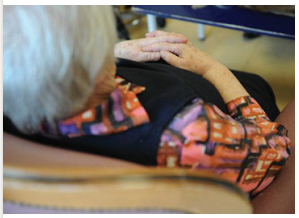
Avant l'apparition de la biomécanique et la création des dispositifs anthropomorphes d'essai, les scientifiques ont utilisé des cadavres pour analyser le comportement du corps humain lors d'un accident automobile.
Bien que les tests de collision sur les cadavres aient épargné la vie de milliers de personnes et aient permis la conception de voitures plus sûres, l'utilisation de cadavres a engendré le mécontentement de plusieurs personnes qui ont considéré ces tests contraires à l'éthique.

Il revient du Maroc avec 150 paires de babouches moulées au cannabis



UNE AFFAIRE qui fait « shit » ? Lundi après-midi, à l'aéroport de Mérignac (Gironde), un chien des douanes a bondi sur un bagage sorti du vol Casablanca-Bordeaux, au moment où son propriétaire le récupérait, relatent ce jeudi nos confrères de Sud-Ouest. Et pour cause. Le sac contenait du cannabis. Mais pas sous n'importe quelle forme.
En effet, selon les informations du quotidien, les policiers ont découvert 150 paires de babouches blanches ou noires et plusieurs kilos de résine de cannabis conditionnés dans les semelles. Interpellé, le quadragénaire a été placé en garde à vue à la direction interrégionale de la police judiciaire. Il devrait être déféré ce jeudi devant le parquet de Bordeaux.

A 81 ANS, ELLE ESCROQUAIT D'AUTRES PERSONNES ÂGÉES



TATIE DANIELLE à la mode varoise. A 81 ans, une femme domiciliée à La Seyne-sur-Mer (Var) vient d'être condamnée à deux ans de prison ferme. Une peine assortie d'un mandat d'arrêt car l'accusée ne s'est pas présentée au tribunal. En fuite, la vieille dame a été reconnue coupable d'avoir abusé de la confiance d'autres personnes âgées pour un montant de 60.000 euros comme le raconte Nice-Matin
Sa technique consistait à se lier d'amitié avec ses victimes tout en prétextant sa difficulté à rapatrier de l'argent des Etats-Unis. Du coup, elle demandait et obtenait de l'aide financière de la part de « ses amis » pour concrétiser des achats immobiliers, des investissements qui ne se sont jamais réalisés. Et cette femme n'en est pas à son coup d'essai. En 2004 à Bordeaux, l'octogénaire avait déjà été condamnée à quatre ans de prisons (dont un avec sursis) pour escroquerie.

POUR LUI, C'EST NOËL TOUS LES JOURS DEPUIS 22 ANS



ANDY PARKS célèbre Noël tous les jours depuis le 14 juillet 1993. Une passion qui lui a déjà coûté près de 2,7 millions d'euros.
Vous connaissez le Grinch, ce personnage cinématographique qui déteste Noël. En Angletterre, vit son parfait opposé. Andy Parks adore tellement cette fête, qu'il a décidé de ne pas s'infliger l'interminable période d'attente longue de 364 jours. Chez lui, c'est tous les jours Noël depuis... le 14 juillet 1993.
Cette année-là, il décide d'installer ses décorations en plein été. "Ça m'a rendu tellement heureux. J'ai mis un discours enregistré de la reine, et j'ai bu du champagne à sa santé", se souvient le quinquagénaire dans le journal anglais The Mirror. S'ensuit une célébration quotidienne depuis 22 ans. Dinde, cadeaux... Tous les ingrédients sont réunis.
Un train de vie qui ne réjouit pas sa fille."Elle pense que ça détruit ma vie et que je vais finir sans le sou, obèse et seul. Je n'ai pas eu de petite amie depuis que j'ai commencé."

DES VOLEURS DÉROBENT DES CADEAUX DE NOËL À ANDERLECHT



LE DOMICILE d'une grand-mère a été cambriolé. Les voleurs sans scrupules ont emporté les cadeaux destinés aux petits-enfants de la victime.
Jeudi dernier, le domicile d'une personne âgée a été visité par deux individus à Anderlecht. Jusque-là, malheureusement, rien d'exceptionnel.
Si ce n'est que les deux malfrats, visiblement dénués de scrupules, ont également détroussé la hotte remplie de cadeaux censés égayer le réveillon de Noël des petits-enfants de cette octogénaire.
"Une honte", regrette Yves, son fils. "Ma mère est une dame de 81 ans, vous imaginez le choc", peste-t-il dans les colonnes de Sudpresse, insistant sur la symbolique que représentaient ces cadeaux emballés.

Samsung lance le Galaxy A9, une phablette de 6 pouces au design raffiné

Le fabricant sud-coréen Samsung annonce la sortie d'un nouveau smartphone de 6 pouces baptisée Galaxy A9. Il s'agit du plus grand modèle de sa gamme design Galaxy A.

Avec ses 6 pouces (1920x1080 pixels), le Samsung Galaxy A9 voit donc les choses en grand. Au niveau de ses caractéristiques techniques, cette nouvelle phablette milieu de gamme embarque un processeur Snapdragon 652, 3Go de RAM et 32Go de stockage (extensible via une carte microSD). Au niveau photo cela reste relativement classique, avec un capteur de 13Mpx au dos et un autre de 8Mpx à l'avant. Elle bénéficie aussi d'une batterie d'une capacité de 4.000mAh qui devrait lui offrir une autonomie largement supérieure à



une journée.
Doté d'une puce NFC, ce nouveau modèle ne fonctionnera pas avec la toute dernière version d'Android (Marshmallow) mais devra se contenter, dans l'immédiat, de Lollipop (5.1.1).
Il doit d'abord être commercialisé en Chine dès janvier 2016, et son prix n'a toujours pas été annoncé. Son déploiement au niveau mondial pourrait être quant à lui dévoilé au CES, qui débute à las Vegas le 6 janvier 2016.
La gamme Galaxy A se distingue par sa finesse et son design particulièrement léché. En France, elle comprend trois modèles, les Galaxy A3 (4,5 pouces), A5 (5 pouces) et A7 (5,5 pouces), disponibles de 259 à 399 euros.

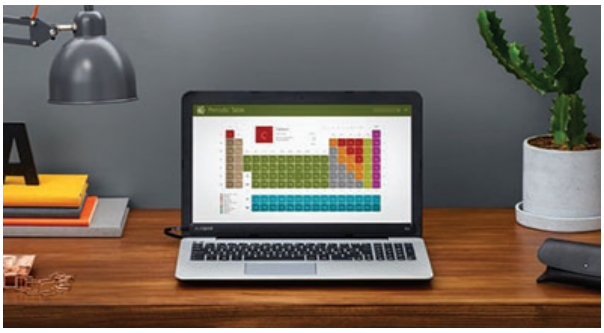
45.000 DRONES DÉJÀ ENREGISTRÉS AUX ETATS-UNIS



L'AGENCE fédérale américaine de l'aviation (FAA) a lancé le 21 décembre 2015 une procédure d'enregistrement des drones afin que les particuliers puissent disposer d'une licence de vol en règle. En trois jours, pas moins de 45.000 Américains se sont déjà inscrits.
L'agence gouvernementale souhaite ainsi recenser l'ensemble des appareils pesant entre 0,55 livres (environ 250g) et 55 livres (approximativement 25kg).
Chaque certificat est renouvelable et délivré pour trois ans.
Cette décision de la FAA a été prise afin que chaque drone puisse être identifiable en cas d'incident ou d'accident. Toute personne propriétaire d'un drone et refusant de l'enregistrer risque une forte amende. Il pourrait se vendre, rien qu'aux États-Unis, quelque 400.000 drones en cette fin d'année.

AirBar, le gadget qui rend tactile l'écran de son PC

PLUTÔT QUE de laisser dans un tiroir son PC pour acheter un hybride, pourquoi ne pas opter pour un petit gadget transformant l'écran de son PC en interface tactile ? C'est précisément ce que propose la société suédoise Neonode avec AirBar.
Une fois connecté au port USB de l'ordinateur puis aimanté en bas de l'écran, AirBar projette un champ de lumière invisible. Il devient ainsi possible d'interagir naturellement sur l'écran, comme déplacer une fenêtre, agrandir une photo, cliquer sur un lien ou bien encore dessiner avec le doigt, un stylet ou même un pinceau. L'AirBar ne fait aucune distinction entre un doigt, un gant, un crayon fonctionne d'une manière générale quelle que soit la matière qui entre en contact avec ce champ lumineux.
Le produit ne nécessite aucune installation ni programme dédié. Il suffit de le brancher à un port USB et de le placer (aimanté) en bas de son écran pour qu'il fonctionne correctement.
Selon son constructeur, cette technologie fonctionne d'ores et déjà sous Windows (la majorité du parc informatique) et Chrome OS (installé sur les Chromebook) avant de l'être prochainement sous Mac OS. Sur son site, l'AirBar est proposé en précommande, dans une première version compatible avec les PC de 15,6 pouces, pour 49 dollars (l'équivalent de 45 euros). Il devrait être disponible courant 2016.
A noter qu'il sera en démonstration au CES à Las Vegas (Etats-Unis), qui ouvre ses portes le 6 janvier 2016.



"Facebook at Work" : le réseau social pour les professionnels disponible début 2016

LA VERSION professionnelle de Facebook devrait être mise en service dans quelques mois, voire quelques semaines.
La firme américaine fait actuellement tester sa nouvelle plateforme. Environ 300 sociétés de taille et de fonction différentes essaient depuis près d'un an ce nouveau réseau social afin d'en définir les atouts et les défauts. La Banque royale d'Ecosse ou Heineken font par exemple partie des entreprises qui ont eu un avant-goût de ce nouveau Facebook pour les pros.
"Facebook at Work" permettra aux collaborateurs d'une même entreprise de s'envoyer des messages, des projets, de stocker des



dossiers, et d'échanger en direct. La nouvelle version s'accompagnera d'une application pour smartphones iOS et Android. La solution sera en partie gratuite mais fonctionnera sur un système "Freemium" et fera donc payer certains services.
Il existe déjà des réseaux sociaux d'entreprise similaires : Yammer de Microsoft, Chatter de Salesforce ou encore Jive.

Les spécificités techniques du LG G5 fuitent sur Reddit

DES INFORMATIONS crédibles sur les caractéristiques techniques du prochain vaisseau amiral de LG sont apparues sur Reddit. Attendu en 2016, le LG G5 serait notamment équipé de deux capteurs principaux au dos du boitier.
Le LG G5 pourrait ainsi avoir un écran un peu plus petit que le G4 (5,3 pouces contre 5,5), pour la même définition (2560x1440 pixels) et une résolution de 640ppi.
Le smartphone devrait disposer d'un processeur Qualcomm Snapdragon 820 et de 3Go de RAM.
L'appareil pourrait surtout se démarquer de la concurrence, du moins dans le haut de gamme, par ses deux capteurs photo au dos, de respectivement 15,9Mpx et 8,3Mpx, accompagnés d'un autre en façade de 8Mpx.Toutes ces spécificités sont à prendre avec des pincettes. Le LG G5 pourrait être présenté à l'occasion du prochain mobile World Congress, qui se tiendra à Barcelone (Espagne) du 22 au 25 février 2016.



Questions ? Réponses !

LES EXHAUSTEURS DE GOÛT SONT-ILS DANGEREUX ?



Les exhausteurs de goût sont des substances qui ne changent pas le goût d'un aliment, mais ils augmentent la perception gustative. Le sel est l'exhausteur de goût le plus connu. Aujourd'hui, la plupart des exhausteurs de goût sont créés chimiquement. Aussi, des voix s'élèvent contre la dangerosité de certains, notamment le glutamate et l'aspartame. Ils pourraient favoriser l'apparition de cancers ou de maladies dégénératives comme Alzheimer.

Danger des exhausteurs de goût : le glutamate

Le glutamate est présent dans de nombreux aliments. Il se retrouve surtout derrière les intitulés E620, E621, E622, E623, E624, E625 dans la liste des ingrédients. Autorisé en France, cet exhausteur de goût est soupçonné de favoriser la dégénérescence du cerveau et donc d'augmenter les risques d'Alzheimer. De nombreux groupes de consommateurs mettent en garde contre l'E621 surtout pour les personnes à risque : les enfants et les personnes atteintes de diabète.

L'aspartame augmenterait les cancers et la prématurité

Depuis deux ans, plusieurs chercheurs demandent la réduction voire l'interdiction de l'aspartame (E951) dans les aliments. Il serait à l'origine de cancers et pourrait provoquer la naissance prématurée des bébés.

Des exhausteurs de goût naturels : le sel et les épices

Il existe une solution plus naturelle pour se passer d'exhausteurs de goût potentiellement dangereux, sans pour autant manger des aliments insipides : utiliser le sel ou des épices. Ces condiments sont les exhausteurs de goût les plus anciens au monde. Cependant, cela ne les exempte pas de tout danger pour autant. Une alimentation trop riche en sel est un facteur de risque cardiovasculaire, l'une des principales causes de mortalité à travers le monde, et les molécules de certaines épices sont aussi jugées cancérigènes. En revanche, les épices permettent d'exercer votre palais à des goûts dont vous n'avez pas l'habitude.

Le noyau de la Terre n'est pas si riche en silicium, disent les angrites

La composition chimique des planètes du Système solaire, y compris la Terre, reste incertaine, même pour les éléments majeurs comme le magnésium ou le silicium. Une équipe internationale, grâce à l'analyse des angrites, une classe rare de météorites, vient de remettre en cause l'interprétation des différences de compositions isotopiques de silicium planétaires. Ce n'est pas un détail puisqu'elles étaient considérées jusqu'ici comme la preuve d'une grande quantité de cet élément dans le noyau terrestre.



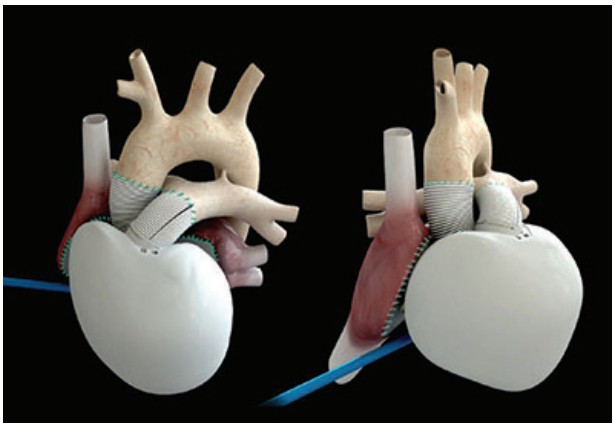
La détermination de la composition chimique globale de la Terre est l'une des questions clefs qui occupe depuis longtemps les géochimistes. Elle est difficile à résoudre car la grande majorité des matériaux qui forment notre planète ne peuvent pas être directement échantillonnés au-delà de 30 km de profondeur. À côté de la sismologie et de la géodésie, la géochimie isotopique est l'un des moyens d'évaluer indirectement la composition du manteau profond et du noyau de la Terre, et ainsi de proposer une estimation de la composition globale de notre Planète.
Les mesures sismologiques ont montré au XXe siècle que le noyau de la Terre ne pouvait pas être composé uniquement de fer et de nickel et que des éléments plus légers devaient en faire partie. Le développement récent de la géochimie isotopique des éléments majeurs constituant la Terre profonde, comme le fer et le silicium, a permis de progresser sur cette question depuis une dizaine d'années. En comparant la composition isotopique du silicium de la Terre à celles des autres corps telluriques du Système solaire, notamment la Lune, il était admis jusque-là que la composition isotopique plus lourde de la Terre (de l'ordre de 0,2 ‰ pour le rapport 30Si/28Si) pouvait s'expliquer par la présence significative (de l'ordre de 10 %) de silicium dans le noyau de notre planète.
Dans un article publié dans la revue Earth and Planetary Science Letters, des chercheurs du Laboratoire géosciences environnement Toulouse (CNRS-INSU, Université de Toulouse, IRD), de l'université de Chicago, de Nagoya et de l'Institut de technologie de Chiba (Japon) révèlent qu'une classe de météorites, appelées angrites, présentent une composition isotopique du silicium plus lourde que celle du manteau terrestre, de presque 0,1 ‰ pour le rapport 30Si/28Si.

Un noyau moins riche en silicium

Une composition isotopique aussi lourde n'avait été obtenue sur aucun autres astéroïde ou planète du Système solaire jusqu'ici. Les faibles pressions qui ont régné à l'intérieur du corps parent des angrites, relativement à celles de la Terre, ainsi que des conditions beaucoup plus oxydantes, n'ont pas permis à des quantités notables de silicium d'incorporer le noyau métallique depuis le manteau silicaté de cet astéroïde. Par voie de conséquence, l'hypothèse du silicium incorporé dans le noyau terrestre basé sur les compositions isotopiques du silicium doit être réexaminée.
La clef de l'énigme est à chercher dans la séquence de condensation des solides qui s'est produite autour du Soleil jeune lors du refroidissement de la nébuleuse protoplanétaire, et à partir desquels les planètes se sont formées ultérieurement par accrétion.
Plus précisément, les auteurs montrent le rôle important joué par la condensation de la forstérite, une olivine riche en magnésium, similaire à celle que l'on trouve dans le manteau terrestre. Le fractionnement isotopique entre le gaz SiO et la forstérite à 1.370 K dans la nébuleuse solaire peut avoir produit les variations isotopiques du silicium et les rapports Mg/Si observés. Cette étude permet d'abaisser notre estimation de la composition en silicium du noyau de la Terre à 3,6 % en masse, au lieu de 10 %, et surtout d'évaluer plus précisément les abondances relatives en magnésium et silicium des planètes et astéroïdes du Système solaire que ce qui avait pu être fait jusqu'ici. Cette nouvelle connaissance permettra également de déterminer avec plus de finesse la minéralogie des parties profondes et inaccessibles de la Terre et ainsi de mieux expliquer son mode de formation et ses propriétés géophysiques actuelles.

décès du troisième patient avec un cœur artificiel Carmat

HUIT MOIS après son opération, le troisième patient à avoir reçu un cœur artificiel Carmat est décédé le 18 décembre. Âgé de 74 ans, il a succombé à un arrêt respiratoire au cours d'une insuffisance rénale chronique.
La société Carmat a conçu et développé un cœur artificiel qui propose une alternative à des malades souffrant d'insuffisance cardiaque terminale. Cette bioprothèse fait l'objet d'un essai clinique de faisabilité. Dans un communiqué en date du 22 décembre 2015, l'entreprise a annoncé le décès du troisième patient qui avait reçu cette prothèse. Cet homme de 74 ans, opéré le 8 avril 2015 à l'hôpital européen Georges Pompidou, et qui était rentré à son domicile en août, est décédé le 18 décembre.
D'après l'entreprise, les analyses montrent que le décès n'est pas lié à la prothèse et le patient souffrait de différentes pathologies graves, dont une insuffisance rénale. Ce décès ne remet pas en cause la poursuite de l'essai, qui a pour critère de succès la survie à 30 jours après implantation de la prothèse.
L'essai en cours prévoit d'implanter un quatrième malade. En novembre, l'ANSM (agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé) a autorisé l'élargissement des critères d'inclusion des patients dans cette étude, avec des malades nécessitant une greffe cardiaque mais dont les organes vitaux seraient moins détériorés que les premiers patients.
Les greffes souffrent d'une pénurie de donneurs en France, où environ 800 personnes sont sur liste d'attente pour une greffe cardiaque ; 423 greffes de cœur ont été réalisées en 2014.



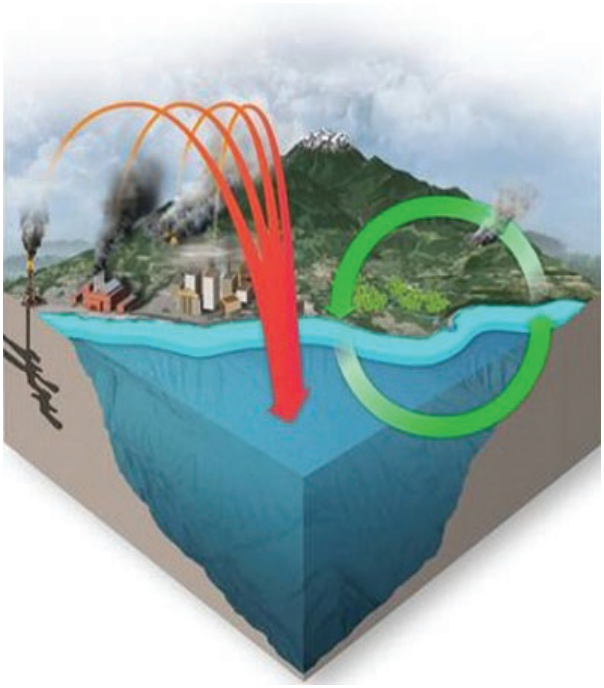
Réchauffement : l'océan est un bon puits de carbone, mais variable

L'évaluation des échanges de dioxyde de carbone (CO2) est indispensable pour modéliser le climat de la Planète. Mais les mesures ne sont pas parfaites partout et tout le temps. Des interpolations et des extrapolations doivent être réalisées. En comparant les méthodes utilisées, une équipe internationale les juge plutôt fiables et convergentes. Conclusions partielles : l'océan mondial absorbe des quantités croissantes de CO2, proches, en moyenne, des valeurs estimées, mais la variabilité d'une année à l'autre semble plus forte que prévu.

Lors d'une conférence organisée à Paris en 2011 (Unesco), une centaine de spécialistes des mesures du CO2 marin avait rendu publique une nouvelle base de données de fCO2 ou pCO2 (fugacité ou pression partielle de CO2) appelée Socat (Surface ocean CO2 atlas) qui a été récemment actualisée. La communauté s'était alors également engagée à élaborer un travail d'intercomparaison des méthodes permettant d'interpoler et d'extrapoler les données océaniques éparses de pCO2. Ce travail est indispensable : il consiste à simuler les données dans les régions et les périodes sans observations, afin de produire des champs globaux de pCO2 et ainsi d'estimer, entre autres, les flux air-mer de CO2. Cela a conduit à la création du projet international Socom (Surface ocean pCO2 mapping intercomparison), auquel participent des chercheurs du Locean (Laboratoire d'Océanographie et du Climat : Expérimentations et Approches Numériques, UPMC / CNRS / MNHN / IRD) et du LSCE (Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement, OVSQ, CNRS / CEA / UVSQ).

Quatorze méthodes différentes d'interpolation-extrapolation des données ont été étudiées. La plupart étaient basées sur les observations de pCO2 de la base Socat et toutes utilisaient en outre diverses propriétés océaniques, comme la température ou la concentration en chlorophylle, mesurées à l'aide de capteurs satellitaires, afin d'aider à combler les régions et périodes pour lesquelles aucune observation de pCO2 n'était disponible.

Il s'avère que la plupart de ces méthodes sont capables de reconstruire de façon très cohérente le signal saisonnier de pCO2 dans toutes les régions océaniques entre 1985 et 2011, ce qui conforte les estimations directes du puits de CO2 océanique régional ou global qu'elles permettent de réaliser.



L'océan absorberait davantage de carbone depuis 2000

Les chercheurs ont ainsi pu notamment estimer que durant la période 1992-2009, l'océan avait absorbé en moyenne 2,2 milliards de tonnes de carbone par an (ou PgC/an, ou pétagrammes par ans), un résultat qui valide les dernières estimations du Global carbon project (2015) déduites de méthodes indirectes d'analyse des données d'observation.

Ils ont aussi pu évaluer la variabilité interannuelle du puits de carbone océanique et ainsi mettre en évidence que :

•cette variabilité est forte dans la zone Pacifique équatoriale, où elle est liée au phénomène ENSO (El-Nino Southern Oscillation) ;

•elle est plus prononcée, d'environ 20 %, par rapport aux estimations réalisées à l'aide des modèles biogéochimiques de l'océan, suggérant de réviser les paramétrisations et les forçages de ces modèles et par voie de conséquence les simulations des modèles couplés climat-carbone.

Du point de vue de l'évolution décennale du puits de carbone océanique, et en moyenne sur l'ensemble de l'océan, toutes les méthodes, sauf une, conduisent au même résultat, à savoir à un accroissement significatif du pCO2 océanique depuis 1985, lequel est proche de celui de la concentration moyenne du CO2 atmosphérique. Enfin, l'estimation des flux air-mer semble indiquer que le puits de CO2 océanique augmente depuis les années 2000.

Cette première phase du projet Socom a été soutenue par de nombreux programmes européens et internationaux (Solas, Imber, IOCCP, Carbochange et Carbones) et par le programme national LEFE/Cyber du CNRS-INSU. Ce projet est coordonné au Max-Planck institute for biogeochemistry.

POLLUTION EN CHINE:

Alerte rouge sur une province plus peuplée que la France



AU MOINS DIX VILLES de Chine et une province entière étaient placées jeudi en "alerte rouge" --de niveau maximal-- à la pollution atmosphérique, alors qu'une grande partie du pays étouffait sous un épais brouillard nocif pour la quatrième fois en un mois.

Alerte maximale. Au moins dix villes de Chine et une province entière sont placées ce jeudi en "alerte rouge" à la pollution atmosphérique. Ce niveau record d'alerte a déjà été déclenché trois fois en un mois, alors qu'une grande partie du pays étouffe sous un épais brouillard nocif ou smog. Peuplée de presque 96 millions d'habitants, la province du Shandong, située entre Pékin et Shanghai, avait décrété dès mercredi, pour la première fois, une alerte rouge pour l'ensemble de son territoire. Au moins une dizaine de métropoles ont fait de même alors qu'un épais brouillard polluant recouvrait de larges régions du nord, nord-est et centre de la Chine.

Fermetures d'usine

Parmi elle, figurait la ville de Xinxiang, dans la province du Henan (centre): la concentration de particules de 2,5 microns de diamètre (PM 2,5), particulièrement dangereuses pour la santé car elles pénètrent profondément dans les poumons, y approchait ce jeudi 730 microgrammes par m3, selon les autorités provinciales. C'est quasiment trente fois le seuil maximal de 25 recommandé par l'Organisation mondiale de la santé pour une exposition de 24 heures.

La municipalité de Pékin a décrété une "alerte rouge" à la pollution pour la toute première fois début décembre, avant de réitérer la semaine dernière, adoptant à chaque fois des mesures exceptionnelles de restrictions à la circulation et de fermetures d'usines pour tenter de contenir le smog.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773).51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

Topographe retraité, ayant expérience de 36 ans VRD routes ou suivi de chantier cherche emploi dans ce domaine.
Tél : 0540.55.06.19

J. H., 28 ans Master en électrotechnique option : automatisme industriel.
* 2 ans d'expérience
* dégagé du Service national
Prendre attaché avec le journal

J .H., 27 ans, master en génie civil, maitrise l'outil informatique, apte à travailler le jour comme de nuit, bonnes condition physique, apte au déplacement Cherche emploi
Tél : (0779).23.98.19

Homme cherche emploi comme gardien ou autre équivalent. Libre de suite
Tél : 0551.40.95.83

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service national.
Tél. : (0553) 63.53.37

J.H., 35 ans, superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale, privée ou étrangère.
Tél. : (0558) 39.96.59

Architecte, 5 ans d'expérience, maîtrise outil informatique, cherche emploi, étudie toute propositions.
Tél : (0550).50.95.89

Licencie en science commercial.OPT :Marketing+EN cours MBA Marketing management spé. PGSA
OPT : Marketing Management avec 02 ans d'exp.
Cherche emploi TEL :06 66 56 86 77

M. A/Ingénieur d'Etat en génie des procédés «Chimie industrielles» Expérience professionnelle : télé-conseiller (02 mois)Expérience : Chef de projet (département d'étude) pour les grands travaux hydrauliques (06 mois). Formation : diplôme en «Traitement des eaux potables ».
Tél. : (0796) 80.28.05 (0552) 39.30.02

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

J. H 28 ans, ingénieur en génie civil, maitrise l'outille informatique, apte au déplacement, cherche emploi
Tél : (0771).83.25.38

J. F., 33 ans CMTC, 11 ans exp. Cherche emploi comme chef service finance et comptabilité maitrise l'outil informatique, PC compt., PC paie, Intelix et Outlook.
Tél. (0554) 88.00.95.

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

VEND

Appartement F4 5éme étage W. Alger, Dely Brahim (Ain Allah) prés de la Mairie, lotissement calme, avec acte 102 m2

Tél : (0556).53.17.97

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Tél. 0770 25 19 03

Location appartement

Loue F3 csb rez-de-chaussée Clôturé. Eau + gaz (Rouiba)

Tel : 0554.12.31.44

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Achat livres d'occasion

Contacté : D. Merzak

Mob : (0771).25.64.05/ (0662).69.52.88

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

A VENDRE

Particulier vends fourgon frigorifique Master année 2014

Tél: 0774.31.50.37 0542.28.01.25

CHERCHE

Ouvrières ou Apprenties BRODERIE A LA MAIN (CHAARA)Bouzereah et environs

Tél : 0561.27.63.28 / 0556.19.83.74

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

LE JEUNE INDEPENDANT

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

RÉUSSISSEZ VOTRE PÂTE DE TARTE



Pour une pâte à tarte croustillante:
Saupoudrer le fond de la tarte avec de la semoule de blé mélangée à du sucre

Pour un dessus de tarte bien dorée et brillante:
Badigeonnez le dessus de vos tartes d'un jaune d'oeuf mélangé avec de l'eau sinon un peu de lait et vos tartes seront brillantes et dorées

Pour éviter le détrempage de la pâte à tarte: À la cuisson, mettre un peu de tapioca sur le fond de pâte avant d'y poser la préparation.

Pour empêcher vos tartes de renverserpendant la cuisson, rouler un petit papier d'aluminium en forme de petite cheminée et insérez-le au centre de la tarte. La vapeur pourra ainsi s'échapper et votre tarte ne renversera pas.

Quand les aliments soignent...

Vous vous sentez un peu déprimée ou stressée ? Saviez vous que certains aliments ont le pouvoir de remédier à cela ?



Pour chasser la déprime Croquez du chocolat.

Idées noires, tristesse, apathie sont liés à une baisse de production de noradrénaline, responsable de l'éveil, et de dopamine, qui conditionne bien-être, plaisir, motivation, émotion et vigilance. L'antidote : le chocolat, noir de préférence, car la teneur en cacao sera plus élevée. Le chocolat contient des substances stimulantes telles que la caféine, la sérotonine et la théobromine, un cardiotonique. Sans oublier sa saveur, gage de bonne humeur !
Privilégiez aussi la tyrosine (viande, fromage) qui booste la production de dopamine et de noradrénaline, sans oublier la vitamine C, aux vertus dynamisantes et le thé pour son apport en dopamine.

Pour apaiser vos angoisses Mangez des pâtes !

La baisse du taux de sérotonine, substance hormonale agissant sur l'humeur, provoque agitation, impatience, peur, obsessions et compulsions. L'antidote : les sucres lents tel que le pains, le riz, les pâtes et les céréales, fournissent au cerveau un acide aminé, le tryptophane, qui favorise la synthèse de la sérotonine. De plus, le glucose qu'ils contiennent constitue avec l'oxygène, l'unique « carburant » du cerveau.

Pour lutter contre le stress, grignotez des amandes.

Face au surmenage, l'organisme stressé réagit par une augmentation de la tension des muscles et organes : en résultent maux de dos, troubles digestifs, tachycardie et donc, fatigue. L'antidote : le magnésium, qui joue un rôle important sur le rythme cardiaque, la contraction musculaire et la transmission des informations nerveuses. Plus on est carencé (comme 75 % des français), plus on est exposé au stress. Et plus on est stressé, plus on élimine de magnésium via les urines. Mieux vaut donc en consommer trop que pas assez. La teneur en magnésium varie selon les aliments : amandes (250 mg/100 g, noisettes ou noix 160 mg/100g, céréales complètes 340 mg/100 g, fruits et légumes secs, 50 à 60 mg/100 g. Certaines eaux minérales comme l'Hépar, Arvie, Badoit, Contrex contiennent du magnésium.
Privilégiez aussi la vitamine C (orange, tomate) dynamisante et antistress, les glucides lents (pains, pâtes, riz, lentilles…), limitez la caféine (cola, café, thé) propice aux crises d'angoisse.

INDIGESTION ET DIARRHÉE



Indigestion:
presser une patate crue (ou passez la à la centrifugeuse). malangez ce jus avec la même quantité d'eau et boire ce remède. Très efficace contre la gastrite et les brûlures d'estomac.

Diarrhée : pour que tout rentre dans l'ordre, buvez la potion suivante dans un litre d'eau, mettre une cuillérée à café de gros sel et 4 cuillères à soupe de riz.Faîtes cuire à petit feu une bonne demi heure puis filtrez. Boire tiède à petites gorgées tout au long de la journée.

VITAMINE K :



Cette vitamine est apportée par l'alimentation sous la forme d'un précurseur, la vitamine K1 qui est transformée en vitamine K2 par les bactéries contenues dans l'intestin, absorbée par le tube digestif et stockée dans le foie.
Cette vitamine sert à fabriquer des facteurs de coagulation pour le sang. Ces facteurs sont synthétisés dans le foie. La carence en vitamine K donne des hémorragies, des hématomes. A noter que cet effet, médicalement contrôlé, est recherché pour lutter contre le risque d'excès de coagulation (les embolies ou les phlébites par exemple)
La carence en vitamine K existe chez le nouveau-né, qui n'a pas de stock hépatique et reçoit à la naissance, pour compenser, un dose intramusculaire de vitamine K1.

Chez l'adulte, la carence alimentaire n'existe pas.
Elle peut être la conséquence d'une destruction des bactéries intestinales (traitements antibiotiques) ou d'une mauvaise absorption des graisses (certaines maladies du foie ou du pancréas) car la vitamine K est liposoluble : elle pénètre dans l'organisme avec les graisses.

ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE...

Faciliter la cuisson du poisson au barbecue

Bien souvent, le poisson colle à la grille du bbq lors de sa cuisson. Pour la faciliter, il suffit de frotter la grille plusieurs fois avec un citron coupé en deux juste avant d'y déposer le poisson. Cette opération aura l'avantage supplémentaire de faciliter le nettoyage de la grille après la cuisson

carottes rapées

Les carottes, une fois râpées, doivent être conservées immédiatement car elles perdent très vite toutes leurs vitamines.Toutefois, en attendant de passer à table et pour que les carottes râpées conservent toute leur couleur, arrosez-les d'un peu de jus de citron afin qu'elles ne s'oxydent pas au contact de l'air.

Réussir la mayonnaise

Tous les ingrédients doivent être à la même température.

■ Versez l'huile goutte à goutte. Si l'huile et le jaune ne prennent pas ou mal, ajoutez une cuillère de vinaigre bouillant, et ne cessez pas de fouetter. Si ça ne prend toujours pas, prenez un autre bol, cassez-y un jaune d'œuf et réutiliser la mayonnaise raté à la place de l'huile.

■ Si vous aimez la moutarde, aucun risque de ratage : mêlez jaune et moutarde, attendez une ou deux minutes et procédez selon la recette traditionnelle. Vous pouvez d'ailleurs rattraper une mayonnaise ratée en la rebattant avec de la moutarde.

Boulettes de viande au riz

Ingédients :

■ 200g de riz
■ 500g d'agneau ou de bœuf hachés
■ 1 cuillère à café de cannelle en poudre
■ 1 cuillère à café de paprika doux
■ 1 cuillère à café de coriandre en poudre
■ 150g de beurre
■ 2 gros oignons hachés
■ 1/4 de cuillère à café de safran moulu
■ 2 tasses d'eau ou de bouillon léger
■ 1/4 tasse de persil haché
■ 2 cuillères à soupe de jus de citron

Préparation :

■ Mélangez à la fourchette de riz et la viande hachée, ajoutez la cannelle, le paprika et la coriandre. Façonnez avec ce mélange une vingtaine de petites boulettes de taille égale. Faites fondre le



beurre dans une cocotte. Faites rissoler les boulettes par petites quantités en les retournant souvent.
■ Quant toutes les boulettes sont dorées, Ajoutez l'oignon, le safran et le poivre. Versez l'eau ou le bouillon dans la cocotte, couvrez et faites cuire à feu moyen 40 minutes environ en remuant de temps en temps. Ajoutez le persil et le jus de citron et laissez mijotez encore quelque minutes.

Ghoriba aux raisins secs

Ingédients :

■ 250g de beurre
■ 250g de sucre en poudre
■ 4 jaunes d'œufs
■ 1 verre à thé d'huile
■ 2 sachets de levure pâtissière
■ 1 sachet de sucre vanillé
■ 125g de raisins secs
■ 125g de d'amandes hachés
■ 125g d'amandes hachés pour garnir

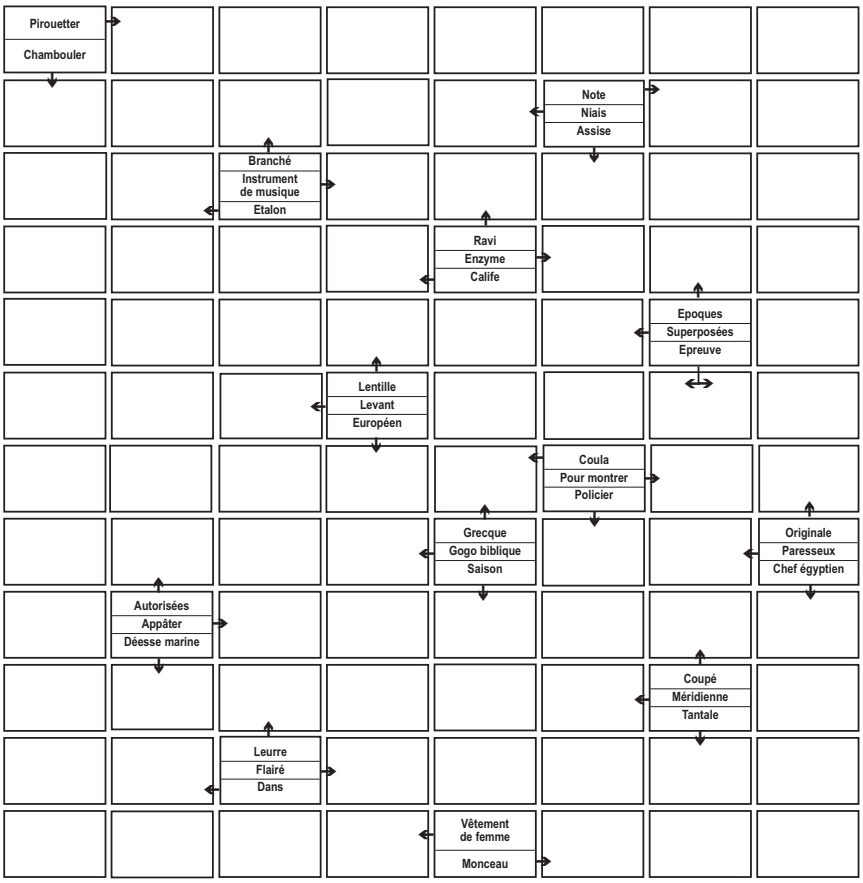
Préparation :

■ Travailler dans une jatte le beurre et le sucre jusqu'à ce qu'ils forment un mélange crémeux, ajouter l'huile et continuer à travailler, ajouter les jaunes d'œufs, bien mélanger, ajouter les raisins secs, les amandes hachés, la levure et le sucre vanillé, bien mélanger, ajouter peu à peu la farine tamisée, mélanger l'ensemble et



pétrir jusqu'à l'obtention d'une pâte souple et lisse.
■ Faire des petits tas avec la pâte, les faire tremper d'un seul côté dans les amandes hachés, disposer-les au fur et à mesure sur une tôle du four recouverte de papier sulfurisé, laisser l'espace entre eux (car elles se gonflent pendant la cuisson).
■ Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C jusqu'à ce qu'ils soient légèrement dorés.
■ Conserver-les dans une boîte bien fermée.

Mots fléchés n° 1768



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1767

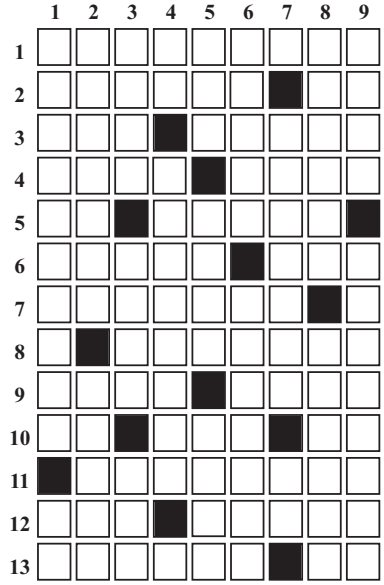
Horizontalement

MODALITE
IBERE - AN
REVENT - T
OSE - TOUR
BINE - UTE
OTITES - R
LEROT - PA
AS - NAGE -
N - INTRUS
TATE - API
ERE - OSLO
- AMIS - EN

Verticalement

MIROBOLANTE -
OBESITES - ARA
DEVENIR - ITEM
ARE - ETONNE - I
LENT - ETAT - OS
I - TOUS - GRAS -
TA - UT - PEUPLE
ENTRERA - SION

Mots croisés 9/13 n° 1768



HORIZONTALEMENT
1. Engagements - 2. Mis de côté - Cours d'Italie - 3. Tête bien plein - Pays d'Afrique - 4. Proportionna - Précipita - 5. Possèdes - Tête - 6. Bout de mamelle - Opération postale - 7. Extrêmement fatigué - 8. Massif d'Asie - 9. Pris de la couleur - Libertine - 10. De savoir - Peinture exposée en ville - Chiffre - 11. Sans commencement ni fin - 12. Avant l'âge adulte - Guidée - 13. Courants - Sifflantes.

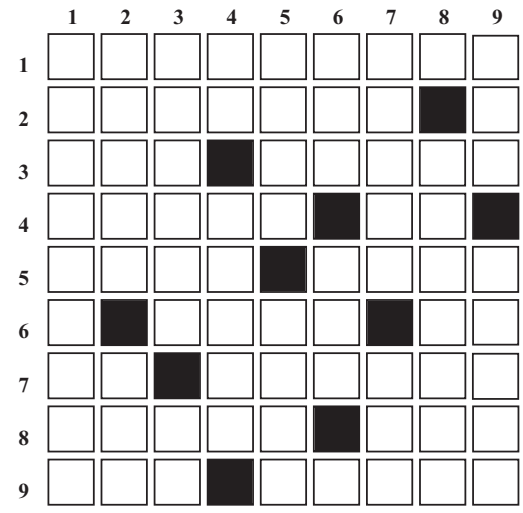
VERTICALEMENT
1. Chasseurs - L'or au labo - 2. Etre étendu - Rivières - 3. Non compris - Supports de balle - Pas moi - 4. Note entière - Vitalité - 5. Levant - Guide - Grée - 6. Tarit - Figures de buveurs - 7. Mal fréquentées - Devant l'année - 8. Faire l'histrion - Solitaires - 9. Eau gazeuse - Extrêmes.

SOLUTION N° 1767

HORIZONTALEMENT
VARICELLE
EGALA - ION
DIS - BŒUF
E - OUST - BU
TAIN - THAI
TIR - SOIR -
ESSAIM - DO
SA - CLASSE
- NARINE - D
ECHEC - USE
PEU - OPIUM
I - RESILIE
AVIVES - ES

VERTICALEMENT
VEDETTES - EPIA
AGI - AISANCE - V
RASOIRS - AHURI
IL - UN - ACRE - EV
CABS - SILICOSE
E - OTTOMAN - PIS
LIE - HI - SEUIL - LOUBARDS - SUIE
ENFUI - OEDEMES

Mots croisés 9/9 n° 1768



SOLUTION N°1767

HORIZONTALEMENT
INADAPTES
MENUHIN - U
MODE - STAR
E - ETAT - PS
DISTRAIT -
IN - OC - NEF
ANE - EST - E
TESTATEUR
SE - PUERAS

VERTICALEMENT
IMMEDIATS
NEO - INNEE
ANDES - ES -
DUETTO - TP
AH - ARCEAU
PISTA - STE
TNT - INTER
E - APTE - UA
SURS - FERS

HORIZONTALEMENT
1. Rythmées - 2. Extraordinaires - 3. Personnalité - Célébrai - 4. Dessin - Difficulté - 5. C'est un jeu d'enfant - Elément de batterie - 6. Grand trouble - Forme d'être - 7. Condition - Plaide - 8. Greffée - Lame - 9. Petite monnaie - Passa au tamis.

VERTICALEMENT
1. Evolués - 2. Egaye - Déesse marine - 3. Tentation de coureur - Non divulgué - 4. Pigeonné - Chewing-gum - 5. Noyau terrestre - Naïves - 6. L'UE avant - Se présente en gousses - 7. Arme - Conifères - 8. Ils mènent une vie austère - 9. Sport de glisse - Erodera.

Soduku 39

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

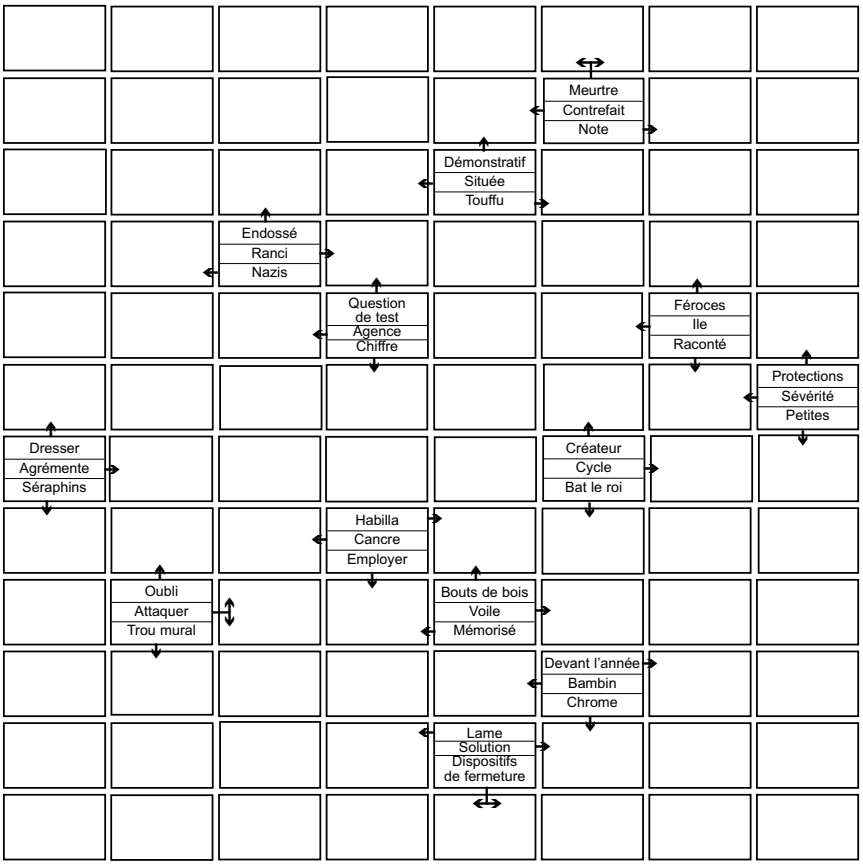
2			7		9			
	1						3	
5					2		4	1
	7		2		8			4
								6
				9	5			
7					4	2		
							6	
		1	6	3				5



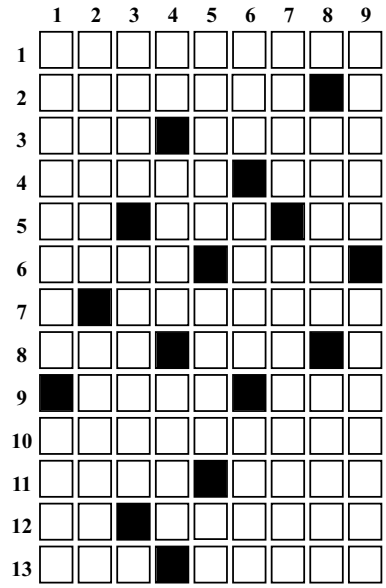
Solutions

5	8	3	6	2	9	1	7	4
2	7	4	5	1	8	9	3	6
1	9	6	7	3	4	8	5	2
3	6	5	9	4	2	7	1	8
7	1	9	8	5	6	7	1	8
4	2	8	1	7	3	2	4	3
6	5	2	3	8	8	4	9	7
8	3	1	4	9	7	6	2	5
9	4	7	2	6	5	3	8	1

Mots fléchés n° 1491



Mots croisés 9/13 n° 1491



HORIZONTALEMENT

1. Robes longues à capuchons – 2. Cachette – 3. Jardinet – Bistrot – 4. Amour de Tristan – Abat – 5. Provenu – Pointe – Queue de brebis – 6. Voisin du puma – Cours roumain – 7. Obtenue – 8. Pièce de la charrue – Sur le flanc – 9. Ustensile de ménage – Ensemble de références – 10. Un corsage qui rend fou – 11. Basse vallée – Gouffre – 12. Bien gardé – Reproductions exactes – 13. Vit – Raisonnable.

VERTICALEMENT

1. Asséchées – Fixe le jour – 2. Pull moulant – Volcan de la terre Victoria – 3. Gare à ses coups de fil – Requin – 4. En cet endroit – Versant de montagne – Personnage ordurier – 5. Ensemble de noms – Interrogatif – Difficulté – 6. Acide aminé – Cols – Boit avec la langue – 7. Pleinement heureux – Rouge violacé – 8. Pas crus – Amputés – 9. Bières de riz – Flatté.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1490

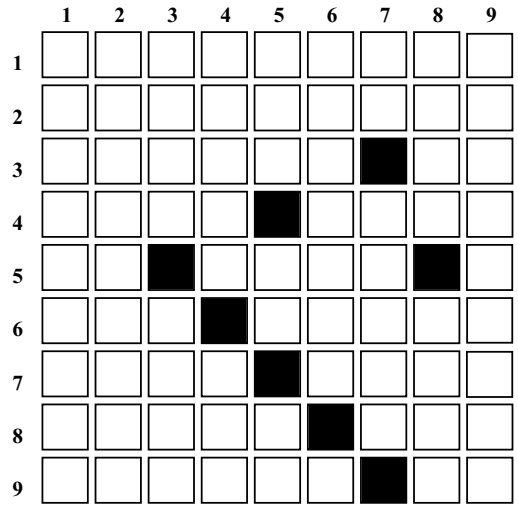
HORIZONTALEMENT

APPENTIS
PLAN – URI
LAITS – AN
ANNEES – G
NIS – POTE
IF – AISES
SIGNAIS –
– ERE – ETA
MEURE – ER
A – MISERE
TUEE – SAC
ET – SATIS

VERTICALEMENT

APLANIS – MATE
PLANIFIEE – UT
PAINS – GRUME –
ENTE – ANERIES
N – SEPIA – ES – A
TU – SOSIE – EST
IRA – TESTERAI
SINGES – ARECS

Mots croisés 9/9 n° 1491



HORIZONTALEMENT

1. Caractère calme – 2. Rabaisseras – 3. Icônes – En bas de lettre – 4. Mélangé – Fait un choix – 5. Révolution – Tache à l'œil – 6. Amérindien – Esquimau – 7. Carapace d'oursin – A profusion (A l') – 8. Poser un œil – Emportement – 9. Volumes de bois – Article arabe.

VERTICALEMENT

1. Supériorités – 2. Se plaignent (Se) – 3. Autorisation – Ville d'Italie – 4. Natte pour égoutter les fromages – Rappel – 5. Terre dans l'eau – D'avoir – Note de musique – 6. Assigne – 7. Fin de verbe – Rassemblé – 8. Caché – Gris – 9. Primordial.

SOLUTION N° 1490

HORIZONTALEMENT

ENTOURANT
MARITALES
OUIE – LEVA
UTA – SA – ER
VI – AMIS – S
AQUIA – AN –
NUS – RALER
TE – STRIEE
ESAU – ESSE

VERTICALEMENT

EMOUVANTE
NAUTIQUES
TRIE – US – A
OIE – AI – SU
UT – SMART –
RALAI – ARE
ALE – SALIS
NEVE – NEES
TSARS – REE

SOLUTION N° 1490

HORIZONTALEMENT

ACRIMONIE
ERE – ELANS
RIGOLARDS
OSSUE – GUI
DE – VEAU – E
YSER – VETU
N – DAMIER –
ADAGES – EV
MEMES – PSI
IFS – ARA – S
SI – GNEISS
MENAGERIE
ERIGE – ERS

VERTICALEMENT

AERODYNAMISME
CRISES – DEFIER
REGS – EDAMS – NI
I – OUVRAGE – GAG
MELEE – MESANGE
OLA – AVIS – REE –
NARGUEE – PAIRE
INDU – TRES – SIR
ESSIEU – VISSES

soduku 220

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
- Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
- Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

6		4	5	3			7	1
1	9				6			
						6		
							1	
	3		8		2		6	
	5							
		9						
			7				5	2
7	8			5	1	9		3

SOLUTIONS

8	1	9	4	3	7	6	5	2
4	5	6	8	2	1	3	7	9
2	7	3	6	5	9	8	1	4
9	4	2	1	8	5	7	6	3
7	3	8	9	6	4	1	2	5
5	6	1	2	7	3	4	9	8
3	9	4	5	1	6	2	8	7
6	8	7	3	9	2	5	4	1
1	2	5	7	4	8	9	3	6

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



20.55 : Les enfants de la télé



DIVERTISSEMENT
Les enfants de la télé L'animateur réunit autour de la table Michèle Laroque, Audrey Fleurot, Michaël Youn, qui seront notamment à l'affiche du film « Le Fantôme de Canterville », dont la sortie est prévue en 2016. Valérie Bonneton et Didier Bourdon qui présentent, quant à eux, « Le Grand Partage », mais aussi Garou, en tournée dans toute la France avec « Forever Gentlemen », Mimie Mathy, qui évoque le spectacle des Enfoirés dont la tenue est prévue du 20 au 25 janvier ...

20.55 : John Wick



THRILLER avec Keanu Reeves, Willem Dafoe...
John Wick Le taciturne John Wick, qui ne s'est pas remis de la mort de sa femme, croise dans une station service le chemin de Iosef, fils d'Iggo Tarasov, un criminel notoire, qui lui propose d'acheter sa superbe Mustang noire. Wick refuse et le soir même Iosef et ses complices se rendent chez lui, le passent à tabac, volent sa voiture et tuent le petit chien qu'Helen lui avait offert avant de mourir. Mais ce qu'ils ne savent pas, c'est que John Wick est ancien tueur à gages. Et qu'il est bien décidé à se venger.

20.55 : NCIS : Los Angeles



SÉRIE POLICIÈRE - Etats-Unis (2009) - 8 saisons / 187 épisodes
Alors qu'il suit discrètement Callen qui semble mener une enquête en solo, Sam lui sauve la vie. Furieux de son intervention, son coéquipier refuse de lui en dire plus sur ses activités secrètes. Hetty tente elle aussi d'en savoir davantage ; en vain. Sam décide alors de demander à Eric d'espionner son ami en échange de cours de tir. De son côté, Granger s'inquiète également des agissements de son agent et demande des comptes à Hetty.

20.55 : Prodiges



DIVERTISSEMENT
Prodiges Apprécié l'an dernier par plus de quatre millions de téléspectateurs, le concours revient avec treize nouveaux jeunes talents âgés de 8 à 16 ans. Dans le théâtre d'Albi, le jury est toujours composé de la soprano Elizabeth Vidal, du danseur étoile Patrick Dupond et du violoncelliste Gautier Capuçon. De « Nabucco » à « La Wally », en passant par « Peer Gynt », les jeunes chanteurs lyriques, musiciens et danseurs se confronteront aux œuvres phare de la musique classique. Le vainqueur ...

21.10 : Meurtres en Bourgogne



TÉLÉFILM POLICIER - France (2015)
Meurtres en Bourgogne Spécialiste en cuisine moléculaire, la jeune chef Morgane est retrouvée morte dans les forges de Buffon, en Côte-d'Or, les poumons explosés à l'azote. Mylène Deville et Frédéric Tessier sont chargés d'élucider ce meurtre sordide. Sous le choc, Alain Malaval, le compagnon de Morgane, ancien policier devenu cuisinier lui aussi, attire pourtant les soupçons de Frédéric. Alors que le ...

21.00 : Un jour, un destin



Culture Infos
Pierre Richard, l'incompris Silhouette dégingandée d'éternel adolescent, couronne de boucles blondes et blanches, yeux bleus de cocker, grand front intelligent... le physique (tout comme le nom) de l'acteur évoque quantité de films drôles et riches en émotions. A partir des années 1970, Pierre Richard devient la figure incontournable des comédies populaires comme « Le Grand Blond avec une chaussure noire » ou encore...

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:05	12:27	14:59	17:20	18:44
CONSTANTINE	06:09	12:32	15:05	17:26	18:50
ALGER	06:24	12:46	15:18	17:39	19:03
OUARGLA	06:08	12:37	15:21	17:43	19:01
CHLEF	06:30	12:53	15:26	17:48	19:11
MOSTAGANEM	06:35	12:58	15:32	17:53	19:16
ORAN	06:37	13:01	15:35	17:57	19:20

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5356 - SAMEDI 14 RABIE EL AWAL 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	21°	11°
Oran	22°	10°
Constantine	18°	5°
Ouargla	21°	6°

CHAÎNES DE TÉLÉVISION NON AGRÉÉES

GRINE REJETTE LA LOGIQUE DU FAIT ACCOMPLI

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, s'insurge contre les chaînes de télévision non agréées. Il a affirmé le rejet de toute logique de fait accompli dans ce domaine.



DR

En visite de travail dans la wilaya de Biskra, Grine, à propos des chaînes de télévision n'ayant pas obtenu un agrément, a averti qu'il était «préférable» que ces dernières n'émettent plus. «Je m'adresse à ces médias non agréés pour rappeler que les chaînes ne disposant pas d'agrément doivent présenter un dossier pour l'obtenir», a averti M. Grine au cours d'une conférence de presse, soulignant qu'en attendant, «elles doivent s'abstenir d'émettre».

Il a indiqué à ce propos que son département «n'acceptera pas la logique du fait accompli», estimant que cette situation est «comparable à celle d'une personne qui doit, pour entrer dans un pays, obtenir d'abord un visa». Le ministre a indiqué, par ailleurs, que dans le cadre du développement des services des médias à Biskra, la diffusion de la télévision numérique terrestre (TNT), qui était «quasi nulle», couvre désormais 85 % du territoire de la wilaya. Il a également évoqué, dans le même contexte, «l'amélioration de la couverture par les programmes de la Chaîne III de la radio nationale, ainsi que le prolongement des heures de diffusion de la radio de Biskra qui sont passées à 18 heures par jour». Il a aussi rappelé, à ce propos, que les heures de diffusion des radios de Tindouf, de Tamanrasset, d'Illizi, de Constantine et de Tizi Ouzou ont également été prolongées. M. Grine a aussi affirmé qu'en plus du développement de l'accès aux programmes de la TNT, la population de la wilaya de Biskra sera débarrassée des zones d'ombre au «courant de 2016». Concernant la loi sur la publicité, le ministre a assuré que ce texte «ne comportera rien d'extraordinaire et sera analogue à ceux en vigueur dans les autres pays du monde». Au sujet de l'octroi aux journaux de la publicité par l'ANEP, M. Grine a fait observer qu'il «ne s'agit pas d'un point de droit», avant d'ajouter que son département «n'interfère pas sur ce point mais s'intéresse en priorité à la modernisation de cette entreprise». A une question relative à des «dépassements» dans l'octroi de la carte de journaliste professionnel, le ministre a affirmé n'avoir «jamais entendu, ni relevé un cas de cette nature». Le ministre de la Communication a procédé, lors de cette visite de travail, à la mise en exploitation de la Maison de la presse après avoir inspecté le siège de la radio et pris part aux festivités du Maoussem de Sidi Zarzour et de la fête des dattes, au chef-lieu de wilaya. Il avait pris part, la veille au soir, à la célébration du Mawlid Ennaboui dans la ville de Sidi-Okba.

Lynda Louifi

ENTERREMENT DE TALEB RABAH

La foule était présente

IL Y A EU foule à l'enterrement de Taleb Rabah, qui a eu lieu jeudi dernier à son village natal Tizit, sis dans la circonscription communale d'Illiltène, daïra d'Iferhounène. Dès les premières lueurs du jour, les gens ont commencé à affluer. Aux environs de 10 heures, il était déjà difficile de se frayer un chemin tant la foule était nombreuse. De nombreuses personnalités artistiques étaient présentes dont l'icône de la chanson kabyle, Lounis Aït Menguellet, mais aussi des officiels, à l'image du wali de Tizi Ouzou, Brahim Merred, du ministre de la Jeunesse et des Sports, El-Hadi Ould-Ali, ainsi que du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi. L'artiste intellectuel Ferhat Imazighène-Imoula a fait lire, pour sa part, son message de sympathie à la famille du défunt à une jeune poète. Un message très émouvant. Le défunt a été enterré après la prière du dohr.

S. T.

MÉDÉA

Relogement de 27 familles à Ben Chicao

UNE OPÉRATION de relogement de 27 familles a eu lieu hier dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, au lieudit Maskoni, commune de Ben Chicao, 15 km au sud-est du chef-lieu de wilaya.

Des véhicules de transport sont arrivés tôt dans la matinée d'hier sur les lieux pour charger meubles, objets et affaires appartenant aux familles.

Les familles ont pris possession de leurs logements neufs où toutes les commodités existent pour le confort de leurs occupants. Ces derniers n'ont d'ailleurs pas manqué d'exprimer leur satisfaction à cette occasion.

L'opération, qui a eu lieu en présence des autorités locales et des élus, est venue à point nommé pour les familles qui vivaient jusque-là dans des conditions difficiles, dans une région connue pour ses hivers rigoureux.

N. B.

FOIRE DE LA PRODUCTION NATIONALE

Le plaisir et la fierté d'acheter algérien

LA FOIRE de la production nationale a ouvert ses portes mercredi dernier. Elle a été inaugurée par le Premier ministre Abdelmalek Sellal. Avec la célébration du Mawlid Ennabaoui echarif, trois jours fériés ont attiré un grand nombre de visiteurs.

Cette édition de la foire de la production nationale a été élargie à trois pavillons avec, en plus, une grande surface en plein air servant d'exposition à des engins lourds, fabriqués en Algérie : Le pavillon central abrite les grands entreprises nationales et privées. Les produits électroménagers et électroniques tiennent une place prépondérante. Maintenant, tout est fabriqué en Algérie, les téléviseurs, les machines à laver, les climatiseurs, les frigidaires, les cuisinières, les appareils de chauffage. Dans ce créneau, une nouvelle marque fait son apparition, Brandt, qui est entrée dans sa phase algérienne de production.

Dans le domaine des télécommunications, les smartphones, les tablettes, les micro-ordinateurs font maintenant partie du paysage algérien. La star de cette foire, c'est la Renault Symbol fabriquée en Algérie. Dans les projets innovants industriels, il convient de signaler la mise en place bientôt sur le marché d'un container associant trois entreprises, Snvi, Enie et Eniem, fabriqué en Algérie et fonctionnant uniquement par l'énergie solaire. Le transport aérien s'élargit avec l'entrée de Tassili Airlines dans les liaisons internationales avec, notamment, sa desserte sur Paris avec un tarif record maintenu jusqu'au mois de mars. Dans le domaine des produits alimentaires, la qualité prend de plus en plus le pas.

La Sarl Margal qui active dans la zone industrielle de Oued Smar présente un produit révolutionnaire, la margarine Farah d'origine végétale extrêmement allégée en matière grasse, préservant la santé des consommateurs. Pour montrer les bienfaits de cette margarine Farah, un nutritionniste est présent aujourd'hui toute la journée dans son stand. Ce souci de la qualité se retrouve aussi dans les produits agroalimentaires fabriqués par l'entreprise Benhamadi. Ses pâtes, son couscous sont à base de céréales de premier choix cultivées en Algérie. La qualité s'amplifie pour le chocolat algérien, les yaourts, les fromages. Il en est de même pour les boissons avec notamment Hamoud Boualem pour les boissons gazeuses. Des progrès sont enregistrés dans le domaine de la fabrication de meubles, et le produit algérien se distingue par la qualité, le confort et le souci de la bonne présentation. La particularité de cette foire de la production nationale, c'est de pouvoir acheter sur place à des prix promotionnels, et les citoyens venus nombreux ne manquent pas de s'empresser autour des stands, alliant plaisir et fierté d'acquérir des produits fabriqués chez nous.

Kamel Cheriti

LA LADDH TIRE LA SONNETTE D'ALARME

Le débat politique de «niveau bas»

ON LE CONSTATE, tous les jours, le langage politique en Algérie ne fait que régresser. Mots obscènes, injures et menaces, sont échangés au quotidien par des responsables politiques. La Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH) qualifie de « niveau bas » le débat politique actuel.Dans une déclaration à la presse, la LADDH tire la sonnette d'alarme face à un climat politique « envenimé» caractérisé par «les échanges injurieux entre différents responsables politiques», indique la Ligue algérienne des droits de l'homme. Commentant l'actualité politique nationale, la Ligue algérienne des droits de l'homme se dit outrée par « le niveau bas » du débat politique actuel. La LADDH estime que l'Algérie «se trouve aujourd'hui au bord du gouffre, du fait des agissements de certains individus et groupes au service d'une nouvelle classe féodale qui s'est érigée en institution de souveraineté, qui décide de la politique économique à suivre, légifère la privatisation des entreprises publiques et s'ingère même dans la politique extérieure de l'Etat algérien», ajoute celle-ci dans sa déclaration. Sur sa lancée, la Ligue met en garde la classe politique, «pouvoir en tête», contre «toute manipulation de la Constitution» qui, selon ses termes, «peut mener le pays vers l'inconnu ». Reprenant une revendication du FFS dont elle est traditionnellement proche, la LADDH plaide pour une Constitution «consensuelle», dans laquelle chacun peut participer avec ses propositions, «loin de la logique du bras de fer», tout en insistant sur le principe du recours à une révision par voie référendaire de l'actuelle Loi fondamentale. Par ailleurs, la Ligue se dit «non concernée» par les initiatives émanant des partis politiques, dont celle du FLN, tant que la classe politique «n'arrive pas à dépasser ses clivages étroits», estime t-elle. Enfin, elle prévient le pouvoir et les hommes politiques contre toute «explosion sociale» qui peut résulter des «querelles politiques actuelles, alors qu'il est de la responsabilité de l'Etat de renforcer la paix sociale et la stabilité du pays».

Lynda Louifi